



2009

MAMETZ



Mametziennes, Mametziens,

Avant toute chose, je voulais vous remercier au nom de l'ensemble des membres du nouveau Conseil Municipal et en mon nom personnel pour nous avoir signifié votre confiance lors du vote de mars 2008. Sachez que nous mettons tout en œuvre pour que nos actions aient une influence positive sur votre vie de tous les jours.

Malheureusement nous ne faisons pas toujours ce que nous voulons et parfois nous devons subir des décisions qui nous viennent de tout là haut. Alors il faut se battre, à armes inégales certes mais se battre.

« C'est souvent qu'il faut accepter de prendre le risque « de faire quelques vagues » pour trouver sa voie. Un bateau qui reste au port n'est jamais en danger mais il ne va nulle part ».

Et des combats à armes inégales, je puis vous en citer deux qui auront des répercussions sur votre vie de tous les jours.

■ La première de ces décisions prise par les services de l'Etat est l'obligation de construire une nouvelle station d'épuration et ce dans un délai imposé non négociable de 3 ans. Un budget de plus de 2 millions d'euros financé par l'Agence de l'Eau à hauteur de 45 % par une subvention et 40 % sous la forme de prêt à taux zéro sur 20 ans. Le seul « hic » est que ces taux sont appliqués sur des coûts forfaitaires de construction qui sont en total inadéquation avec la réalité du marché, un peu comme les remboursements des lunettes par la Sécurité Sociale.

■ La seconde décision émane toujours de la Préfecture qui considère que notre captage d'eau potable est situé dans un périmètre non protégeable (à cause principalement de la proximité de l'autoroute) et qui nous donne à nouveau 3 ans pour trouver une nouvelle ressource en eau. N'allez pas leur répondre que nous étions là bien avant l'autoroute. Ils n'ont que faire de vos remarques, nous en avons fait la triste expérience. Il nous faut donc rechercher un nouveau captage, creuser un nouveau puits et reconstruire un bâtiment abritant tous les équipements.

Ces décisions sont prises en haut lieu sans se soucier de savoir si nous avons les moyens financiers pour entreprendre de tels travaux. Il y a plus de 25 ans, Mametz, Rebecques et Blessy ont montré l'exemple en optant pour l'assainissement collectif mais nous n'en récoltons pas les fruits aujourd'hui car aucune clémence n'est à attendre de la part de l'Administration.

Quittons, si vous le voulez bien, ces sujets qui fâchent pour s'intéresser au nouveau cœur de village qui est en voie d'achèvement (prévu pour la fin du 1^{er} semestre 2009) et qui va regrouper 32 Logements dont 8 destinés aux Aînés et aux Handicapés. Nous avons à charge la réalisation des voies et réseaux et nous avons profité de ce chantier pour y rajouter une zone qui permettra de regrouper plusieurs commerces ou services. A ce jour seul l'orthophoniste, Mme SMAL, a réalisé son bâtiment. M. FOULON vient d'obtenir son permis de construire l'armurerie. En ce qui concerne la boulangerie, Saint-Omer Développement et la Chambre des Métiers vont déposer officiellement le dossier en février 2009 et nous espérons que celui-ci aboutira, permettant ainsi de doter Mametz d'une boulangerie-pâtisserie qui devrait voir la création de 4 emplois sur place.

Nous nous battons, avec les faibles moyens que nous avons pour faire vivre et développer notre village et nous aimerions être aidés en retour et que l'on cesse de nous mettre des bâtons dans les roues.

Concernant cette zone à caractère commercial, je dois préciser qu'il ne reste à ce jour qu'une seule parcelle libre de toute construction car un projet d'établissement médico-social est en train de prendre forme et devrait occuper 1100 m² des terrains qui nous restaient. A noter que ce projet sera lui aussi générateur d'emplois.

On nous annonce 2009, comme l'année de tous les dangers et nous nous posons souvent la question de savoir ce que va devenir notre région dans cette tourmente.

Cette crise va t-elle précipiter la descente aux enfers d'Arc International et d'autres entreprises régionales ?

La cause de tous ces désordres l'argent avec tout ce qu'il génère d'entourloupes, de magouilles et de malversations.

Et au milieu de tout ce fatras, l'homme au sens large du terme avec une planète à bout de souffle, l'homme qui aura besoin en 2030 de deux planètes pour répondre aux exigences de sa surpopulation.

Le grand chef indien Geronimo affirmait déjà ceci à la fin des années 1800 :

*Quand le dernier arbre aura été coupé,
Quand la dernière rivière aura été empoisonnée
Quand le dernier poisson aura été pêché
Alors on saura que l'argent ne se mange pas*

Espérons que pour notre planète il n'est pas déjà trop tard. Ce qui est sûr, c'est que nos générations entreront dans les livres d'histoire comme celles qui auront mis à mal en moins d'un siècle ce que la nature avait su créer et protéger pendant des millions et des millions d'années.

Mais revenons à des nouvelles plus réjouissantes :

La première de ces bonnes nouvelles est l'arrivée en février-mars 2009 d'un distributeur Crédit Agricole ; cet équipement sera situé à l'extérieur de la mairie.

La seconde est l'arrivée tant attendue de l'ADSL sur notre commune courant 2009 avec un débit qui pourra aller jusqu'à 18 mégas.

Ce projet porté par les Intercommunalités et le Pays de Saint-Omer a pour finalité de supprimer toutes les zones d'ombre, le financement à 80 % étant assuré par le Conseil Régional, le solde restant à la charge des Communautés de Communes. D'après discussions ont permis de faire adopter un système qui consiste à positionner deux armoires France Télécom sur la commune qui seront alimentées par la fibre optique. En effet, la solution préconisée par l'Agence d'Urbanisme prévoyait la desserte ADSL sur Mametz par des moyens WIFI. Cette manière de faire ne nous paraissait pas pérenne, ni évolutive et n'offrait pas la possibilité aux utilisateurs de choisir leur opérateur.

Nous avons eu également la bonne surprise de voir la Boucherie AUXENFANTS récompensée à la Chambre de Commerce de Lille du Mercure d'Or 3 étoiles pour son dynamisme, la qualité de ses produits et son développement exemplaire. Quand on sait que ce prix n'a été remis qu'à quatre commerces sur tout le Nord Pas-de-Calais, nous pouvons être fiers de compter une telle entreprise parmi nos commerces locaux.

Voilà, j'en termine enfin en vous présentant au nom de tous les employés communaux, tous les membres de mon Conseil et en mon nom personnel tous mes vœux de bonheur, de prospérité et de santé pour cette nouvelle année 2009.

Que la réalité quotidienne vienne démentir ces mauvais augures de crises et de morosité.

Il faut que Mametz bouge,

Il faut que Mametz vive,

Il faut que Mametz se batte

Il faut que Mametz gagne

Nous nous y emploierons

Mais il faut aussi que Mametz reste Mametz et que les 1927 Mametziens de souche, de cœur ou d'adoption continuent à cultiver cette convivialité qui les caractérise et qu'ils continuent à être « FIERES D'ETRE MAMETZIENS ».

Jacques DELMAIRE, Maire de Mametz



Délégations aux adjoints & Conseillers

Jean-François HESSEL, Premier Adjoint chargé du budget, des finances communales, des permis de construire, de l'urbanisme, des appels d'offres et des demandes de subventions ;

Dominique MAES, Adjoint responsable des travaux et du personnel technique ;

Christian MASSET, Adjoint aux fêtes et cérémonies ;

Bernard-Marie DELANNOY, Adjoint chargé des affaires sociales et du domaine scolaire.

► SYNDICAT DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT

Titulaires : **Jacques DELMAIRE**, **Dominique MAES**, **Jean-Pierre POTIER**

Suppléant : Serge DELVART

► COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MORINIE

Titulaires : **Jacques DELMAIRE**, **Dominique MAES**, **Jean-François HESSEL**,
Bernard-Marie DELANNOY, **Louis-Joseph LALOUX**

Suppléants : Christian MASSET, Hervé CREPIN, Thierry LEVEQUE, Bruno DUCROCQ,
Michel HESDIN

► SYNDICAT SCOLAIRE DE THÉROUANNE

Titulaires : **Valérie DELWARTE**, **Delphine DZIERZINSKI**

Suppléant : Christian MASSET

► ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT

Président : **Louis-Joseph LALOUX**

Titulaires : **Jacques DELMAIRE**, **Hervé CREPIN**

Suppléant : Arnaud BARROIS

► Centre Communal d'Action Sociale

Élus : **Jacques DELMAIRE**, **Bernard-Marie DELANNOY**, **Béatrice WALLE**, **Jean-Pierre POTIER**,
Elisabeth DA SILVA, **Isabelle DHIU**.

Membres extérieurs : **Henri DECOBERT**, **Noël DERYCKE**, **Isabelle DENUNCQ**, **Elisabeth REANT**,
Viviane LAMBERT

► Commission des Finances

Le maire et les adjoints, **Michel HESDIN**, **Véronique DEPRETZ**, **Bruno DUCROCQ**,
Jean-Pierre POTIER, **Delphine DZIERZINSKI**

► COMMISSION DES TRAVAUX

Le maire et les adjoints, **Arnaud BARROIS**, **Hervé CREPIN**, **Thierry LEVEQUE**,
Louis-Joseph LALOUX, **Michel HESDIN**, **Bruno DUCROCQ**, **Isabelle DHIU**, **Elisabeth DA SILVA**.



Délégations aux adjoints & Conseillers

► Commission d'Appels d'Offre

Titulaires : Jacques DELMAIRE, Dominique MAES,
Jean-François HESSEL

Suppléants : Louis-Joseph LALOUX, Christian MASSET,
Bernard-Marie DELANNOY

► ÉLUS CHARGÉS

- De la Communication : **Béatrice WALLE**
- Des Sports : **Serge DELVART**
- Des Associations : **Véronique DEPRETZ**
- Du Fleurissement : **Thierry LEVEQUE**
- Du Concours des Maisons Fleuries : **Jean-Pierre POTIER**
- Du Concours des Maisons Illuminées : **Elisabeth DA SILVA et Isabelle DHIU**
- Du Bulletin Communal : **Valérie DELWARTE**
- De l'Éclairage Public : **Hervé CREPIN**
- Du Marais de Crecques : **Louis-Joseph LALOUX**
- Des Cimetières : **Jean-Pierre POTIER**
- Des Églises : **Arnaud BARROIS**





Infos pratiques

MAIRIE

☎ 03/21/39/07/05

📠 03/21/93/56/87

Courriel : mairie.mamez@wanadoo.fr

Site Internet : www.mamez.org

Équipe Administrative : **Pascal MARANGONY, Muriel CHARLET, Élodie MARANGONY & Catherine LAMBLIN**

Horaires d'Ouverture : **du Lundi au Vendredi de 10H-12H et 14H-18H, le Samedi 9H-12H**

PERMANENCES EN MAIRIE

↳ **Jacques DELMAIRE, Maire**

Les Lundi et Vendredi à partir de 15H et les Mardi, Mercredi, Jeudi à partir de 16H45

↳ **Jean François HESSEL, 1^{er} Adjoint chargé des Finances et de l'Urbanisme -**

Le Samedi 10H-11 Heures et sur rendez-vous

↳ **Bernard Marie DELANNOY, Adjoint chargé du Scolaire et du Social -**

Le Mercredi de 17H à 18 Heures

ENTRETIENS SUR RENDEZ-VOUS

↳ **Dominique MAËS, Adjoint aux Travaux**

↳ **Christian MASSET, Adjoint aux Fêtes et Cérémonies**

ECOLE DES TILLEULS

↳ Directeur : **Dominique LEBRUN**

☎ 03/21/38/47/70

Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8H45 à 12H et de 13H45 à 16H30

GARDERIE MUNICIPALE

Tarif : 0,50 euro la demi-heure

Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7H30 à 8H45 et de 16H30 à 18H30

CANTINE SCOLAIRE

Tarifs : 3 euros pour les enfants et 4,25 euros pour les adultes

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

↳ Responsable : **Corinne MACHEN**

Horaires : Les Mercredi de 15H30 à 17H30,

Vendredi de 16H30 à 18 H

et Samedi de 11H à 12H

PERMANENCE INTERNET

↳ Responsable : **Anne VANDENBOSSCHE**

Horaires : Le Vendredi de 18H à 20 H 30

LOCATION DE SALLES

S'adresser au Secrétariat de la Mairie





SERVICES EXTERIEURS

PERMANENCES DES ELUS

↳ **M. Michel LEFAIT, Député :**

le jeudi de 17H à 18H30, Tél. en Mairie d'Arques 03.21.12.62.30

↳ **M. Jean-Claude DISSAUX, Conseiller Général :**

le jeudi de 16H à 18H sur rendez-vous uniquement. Téléphoner en Mairie d'Aire-sur-la-Lys au 03.21.95.40.40

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU PAS-DE-CALAIS

↳ À partir de février 2009 - le 1er mercredi de chaque mois - en Mairie de MAMETZ - de 10H à 12H, Prise de rendez-vous préalable au 03.21.38.11.25 (Maison du Département Solidarité de l'Audomarois - Site d'Arques)

PERMANENCE DU CONCILIATEUR (Mr VANVLIERBERGHE)

le 3^{ème} Vendredi de chaque mois - en Mairie d'Aire sur la Lys - de 9 à 12 H



<u>CENTRE DES IMPÔTS</u> (Saint-Omer)	03.21.98.76.76
<u>PERCEPTION</u> (Aire sur la Lys)	03.21.39.05.62
<u>SYNDICAT DES EAUX</u> (Mairie de Mametz)	03.21.39.28.90
<u>MISSION LOCALE</u> (Antenne d'Aire-sur-la-Lys)	03.21.98.83.24
<u>Pôle Emploi</u> (fusion ANPE et ASSEDIC)	39 49
<u>BUREAU DE POSTE</u> (Mametz)	03.21.39.06.63
<u>CAF</u> (Saint-Omer)	03.21.98.52.66
<u>S.P.A.</u> (Saint-Omer)	03.21.98.43.03
<u>CYBER-CENTRE</u> (Thérouanne)	03.21.12.44.14
<u>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MORINIE</u>	03.21.95.52.87

CROIX ROUGE (Saint-Omer) correspondant local M. Noël DERYCKE 03.21.93.35.60

RESTO DU CŒUR : inscription à Thérouanne, contacter M. Noël DERYCKE 03.21.93.35.60



Infos pratiques

SERVICES EXTERIEURS

DÉCHETTERIE

Pour des raisons de sécurité, les Déchetteries de Longuenesse et Aire-sur-la-Lys sont fermées au public. Les usagers ont la possibilité de se rendre dans les déchetteries d'Arques (Zone du Lobel), Tatinghem (rue du Bras), Lumbres (RD 342, près des Pompiers) ou

Dennebroeucaq (lieu-dit « Le Moulin à Vent »).

DOCUMENTS À FOURNIR : carte d'identité et justificatif de domicile

↳ Horaires d'ouverture (Déchetteries de Tatinghem, Lumbres et Arques)

	HIVER	ÉTÉ (de fin mars à fin octobre)
Lundi :	14h00 à 17h30	13h30 à 18h45
Mardi :	9h-11h45 et 14h-17h30	9h-11h45 et 13h30-18h45
Mercredi :	9h-11h45 et 14h-17h30	9h-11h45 et 13h30-18h45
Jeudi :	9h-11h45 et 14h-17h30	9h-11h45 et 13h30-18h45
Vendredi :	9h-11h45 et 14h-17h30	9h-11h45 et 13h30-18h45
Samedi :	9h-11h45 et 14h-17h30	9h-11h45 et 13h30-18h45
Dimanche :	9h-11h45	9h-11h45

↳ Horaires d'ouverture (Déchetteries de Dennebroeucaq)

	HIVER	ÉTÉ (de fin mars à fin octobre)
Lundi :	Fermée	Fermée
Mardi :	10h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-19h
Mercredi :	10h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-19h
Jeudi :	10h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-19h
Vendredi :	Fermée	9h-12h et 14h-19h
Samedi :	9h-12h et 14h-18h30	9h-12h et 14h-19h
Dimanche :	Fermée	9h-12h



Le C.L.I.C. : Centre local d'information et de coordination est un service gratuit à disposition des personnes de plus de 60 ans et de leur entourage : information, écoute, soutien, orientation.

Permanence :

1 Avenue Léon Blum, résidence les Merles - ent1 appt2 - 62219 LONGUENESSE
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Permanence de Pas de Calais Alzheimer à Longuenesse :

le 3^{ème} lundi du mois de 14h à 16h, groupe de soutien, groupe de parole pour des familles touchées par la Maladie D'Alzheimer.

Pour tout renseignement contacter le 03.21.12.09.41.

E-mail : icga@orange.fr



Finances 2008

LA DETTE

Au 1^{er} janvier 2008, le montant de la dette de la Commune s'élevait à 408 860.33 euros. Au 31 décembre 2008, cette dette est de 360 967.83 euros.

L'endettement de la Commune est en recul de 11.71%.

La baisse se fait naturellement au gré des remboursements du capital emprunté, et diminue le montant global de remboursement.

Ainsi, l'annuité en 2008 qui s'élève à 65 413.22 euros, est en recul de 22.86% sur un an.

Un emprunt d'un montant de 250 000 euros a été budgétisé en 2008 pour financer l'aménagement de la future Place. Mais la réalisation de cet emprunt ne sera réalisée que dans le courant de l'année 2009. Ainsi notre Commune pourra bénéficier de conditions de crédits plus attractives et ne pas subir le contexte difficile de la crise financière mondiale. Emprunter dans cette période aurait été très coûteux et l'accès au crédit devrait être plus accessible en 2009, avec notamment les baisses successives des taux de la Banque Centrale Européenne. Reporter un emprunt a été aussi rendu possible en raison d'une situation saine de nos finances.

La dette par habitant au 31.12.2006 était de 274 euros. Au 31.12.2008, elle sera de 205 euros. Soit une baisse de plus de 25% !

La capacité d'autofinancement globale est générée par les moyens financiers que l'on peut dégager de la section de fonctionnement (dépenses courantes). Ainsi plus la capacité d'autofinancement est importante, plus il devient possible d'investir !

	2006	2007	2008
C.A.F.	218 341 euros	263 602 euros	247 274 euros
C.A.F. nette (après remboursement des emprunts)	144 197 euros	191 544 euros	198 301 euros

On peut également noter une amélioration sensible de la capacité d'autofinancement nette par habitant.

	2006	2007	2008
C.A.F.	124 euros	150 euros	140 euros
C.A.F. nette	82 euros	109 euros	113 euros

Les prêts restant à amortir au 1^{er} janvier 2009 sont :

Opérations	Établissement de crédit	Montant emprunté	Capital restant du
Travaux ancien presbytère de Crecques (1994)	Crédit Local de France (Dexia)	30 489.80	2 975.76
Salle du Millénium (2000)	Crédit Agricole	152 449.02	66 061.19
Salle du Millénium (1999)	Crédit Agricole	304 898.03	141 930.83
Réalisation d'appartements dans l'ancienne école de Marthes (2005)	Caisse d'Épargne	200 000.00	150 000.05
			360 967.83



Finances 2008

On peut également vous affirmer que notre Commune ne dispose pas de produit toxique.

Le prêt contracté pour financer les travaux à l'ancien presbytère de Crecques sera totalement remboursé à l'issue de l'année 2009. Au 1^{er} janvier 2009, la dette mamezienne ne court pas au-delà de 2020.

Évidemment, la souscription d'un nouvel emprunt modifiera à

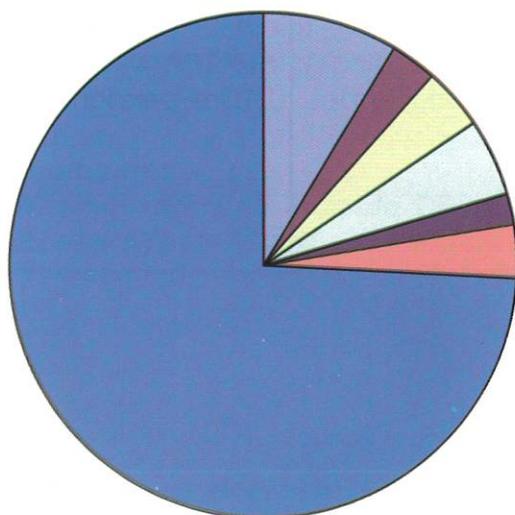
l'avenir ces informations.

La Commune peut ainsi retrouver de nouvelles marges de manœuvre budgétaires, ou emprunter à nouveau sans bouleverser fondamentalement les équilibres budgétaires et financiers.

Même, s'il n'est pas encore possible de dégager des chiffres définitifs, on peut affirmer que l'excédent de clôture de l'exercice 2008 s'élève à près de 550 000 euros.

Un montant à rapprocher de la dette de 360 967.83 euros qu'il nous reste à rembourser .

Principales dépenses d'investissement 2008

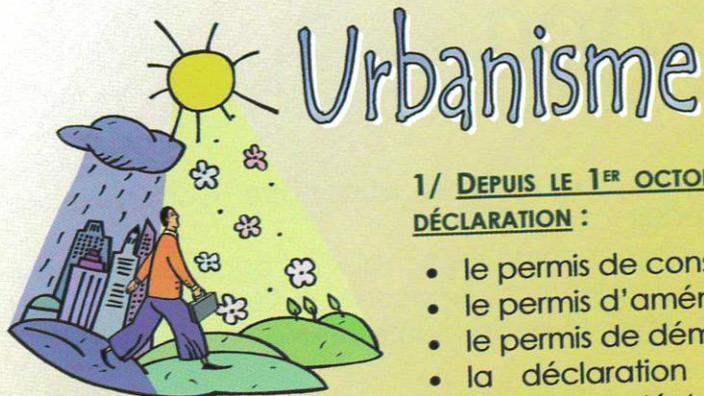


- Voirie
- Bâtiments communaux
- Réseau d'eau pluviale
- Eclairage public
- Equipement des bâtiments et outillage technique
- Informatique
- Création d'une nouvelle voie et aménagement de la place

Grâce à ce résultat, Mametz pourra plus sereinement faire face au financement des importants investissements actuellement engagés et en réaliser d'autres à l'avenir.

Même, si le recours à l'emprunt paraît indispensable, au regard de notre volonté d'investir, la situation financière reste solide.

Sans augmentation d'impôts depuis 1996, avec un endettement très raisonnable, mais avec une réelle volonté de gérer au mieux les deniers publics, il est possible d'avancer !



Urbanisme

1/ DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE 2007, IL EXISTE À CE JOUR TROIS PERMIS ET UNE DÉCLARATION :

- le permis de construire ;
- le permis d'aménager ;
- le permis de démolir ;
- la déclaration préalable (qui remplace pour l'essentiel l'ancienne déclaration de travaux).

2/ LES DÉLAIS D'INSTRUCTION SONT DE :

- 1 mois pour la déclaration ;
- 2 mois pour le permis de construire individuel ;
- 3 mois (dans la majorité des cas) pour les autres permis.

3/ EXPLICATIONS ET/OU RAPPELS DE QUELQUES PRINCIPES :

DÉCLARATION PRÉALABLE	PERMIS DE CONSTRUIRE	PAS DE FORMALITÉ
<ul style="list-style-type: none"> • création de moins de 20 m² • transformation de garage en chambre supérieure à 10 m² • construction ou aménagement de clôtures • transformation de toit sans changer le volume • pose d'une fenêtre sur un toit • véranda inférieure à 20 m² • installation de parabole 	<ul style="list-style-type: none"> • création de plus de 20 m² • rehausse de toit • véranda supérieure à 20 m² 	<ul style="list-style-type: none"> • création moins de 2 m² • transformation de garage en chambre inférieure à 10 m² • piscine gonflable de moins de 10 m² • piscine gonflable de plus de 10 m² pendant plus de 3 mois

Attention !

- ⇒ Un architecte est obligatoire pour une construction supérieure à 170 m².
- ⇒ Il est interdit de stationner un mobil home dans son jardin.

4/ QUELQUES CHIFFRES :

	2003	2007	2008
Certificat d'Urbanisme	13	52	68
Jusqu'au 30.09.2007 déclaration de travaux ; à compter du 01.10.2007 déclaration préalable	35	40	27
Permis de Construire	22	27	28

5/ RESPECT DES RÈGLES D'URBANISME :

Tout habitant de la commune prévoyant de réaliser des transformations ou aménagements est prié de bien vouloir se rapprocher des services de l'Urbanisme de la Mairie.





Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale est un « *Lieu d'Accueil et d'Écoute* » ouvert aux habitants de la commune.

Il assure différentes missions directement orientées vers la population : aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale : A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie), R.M.I. (Revenu Minimum d'Insertion), C.M.U (Couverture Médicale Universelle), M.D.P.H.

(Maison Départementale des Personnes Handicapées) et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision (conseil général, préfecture, sécurité sociale...). Il organise, chaque année, une collecte de denrées au profit de la Banque Alimentaire.

C.C.A.S. de MAMETZ

Personnel Communal

► **Accueil / Référente sociale :** Elodie MARANGONY - Mairie de Mametz

☎ 03.21.39.07.05 Fax 03.21.93.56.87

mairie.mametz@wanadoo.fr

Membres du C.C.A.S

► **Président :** Jacques DELMAIRE, Maire

► **Membres élus :**

Bernard-Marie DELANNOY – Adjoint -

PERMANENCE EN MAIRIE, LES MERCREDIS DE 17 H À 18 H

Elisabeth DA SILVA, Isabelle DHIU, Jean-Pierre POTIER
et Béatrice WALLE

► **Membres nommés :**

Henri DECOBERT Noël DERYCKE, Isabelle DENUNCQ,
Viviane LAMBERT et Elisabeth REANT



Une SOIREE THEATRALE est organisée, chaque année, à son profit.

Nous vous invitons à y participer nombreux le Samedi 7 Février

2009, 20 H,



à la Salle du Millénium pour

une REPRÉSENTATION PATOISANTE DE LA TROUPE DA COSTA

En cette fin d'année, par binôme, les membres du C.C.A.S ont rendu une VISITE de COURTOISIE aux

BÉNÉFICIAIRES de l'A.P.A. : Pour chacun de nous, ce fût un fabuleux moment pour apprendre à se connaître, pour partager ce qui fait votre quotidien et pour vous montrer notre attachement. L'expérience sera très certainement renouvelée l'an prochain !



Travaux

La commune de Mametz connaît un développement soutenu depuis quelques années avec la réalisation des 32 logements autour de la future place, la construction de multiples habitations et le futur projet du lotissement « FRANCELOT » rue de choquart. Ceci entraîne une multitude de travaux neufs à prévoir (école, mairie, infrastructure - réseaux incendie et assainissement) à programmer et financer dans le temps pour ne pas accroître la

pression fiscale démesurément.

En plus de ces travaux neufs, de nombreux travaux d'entretien et d'amélioration doivent également être réalisés. Pour ce faire, nous pouvons compter sur le professionnalisme et le dévouement de notre personnel communal et intercommunal mis à la disposition des communes.

Les « gros chantiers » quant à eux sont réalisés par des entreprises après appel d'offres. Beaucoup reste à faire et je comprends l'impatience de certains mametziens - mais en fonction du budget disponible nous devons faire des choix, donner des priorités et seul l'intérêt général doit nous guider.

► LE PERSONNEL COMMUNAL

- Travaux d'entretien à la salle du millénium, à l'école, bâtiments communaux et Églises
- Réalisation de 2 bureaux à la mairie
- Entretien des espaces verts, des étangs de Crecques et Mametz
- Fleurissement

► LE PERSONNEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MORINIE

- Fin de busage le long de la grand'rue et continuité du chemin piétonnier
- Accotement empierré et gravillonné devant le lotissement rue de la place et au droit des virages à Marthes
- Aire de retournement chemin des grands rietz
- Busage du fossé en bas du chemin du pont de la sure

► LES ENTREPRISES

- Curage des fossés au Marais de Crecques
- Émulsion et gravillonnage sur divers chemins communaux
- Aménagement de la place (phase voirie et trottoirs)

L'année 2009 sera l'année de transition.

Ce sera la fin des travaux d'aménagement de la place, de la voie de liaison place - rue du moulin et de la construction des 32 logements.

Ce sera aussi la préparation du futur projet « Mairie » qui nécessite le déplacement de la bibliothèque actuelle à l'étage de la salle du millénium et le déplacement du stand de tir des carabiniers de Mametz à l'ancienne caserne des pompiers. Ce local sera réaménagé, isolé et pourra accueillir diverses associations.

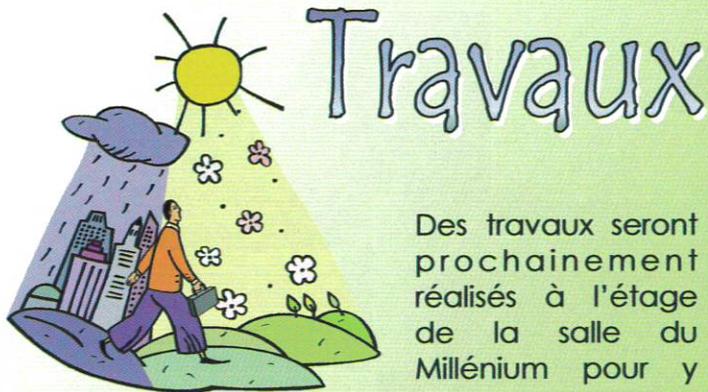
Ces travaux seront effectués essentiellement par notre personnel en plus de l'entretien « courant ». Avec l'aide des équipes travaux de la communauté de communes, nous allons améliorer et sécuriser les trottoirs et le cheminement piétonnier. Une signalisation adaptée sera posée afin d'organiser le stationnement tout en respectant l'espace piéton.

Nous prévoyons également de terminer la pose des enrochements sur les rives de l'étang de la sauvagine afin de stopper l'érosion des berges et de parfaire l'aménagement de l'espace pique-nique.

Voici donc résumées les grandes lignes pour 2009 qui pour une année de transition sera bien remplie.

Bonne Année à tous.

Dominique MAES, Adjoint aux travaux



Travaux

Des travaux seront prochainement réalisés à l'étage de la salle du Millénium pour y recevoir la

bibliothèque municipale. Il s'agit des premières étapes pour libérer le bâtiment abritant actuellement ce service afin d'y aménager à moyen terme la nouvelle mairie.

La mairie actuelle serait et en bureaux pour le



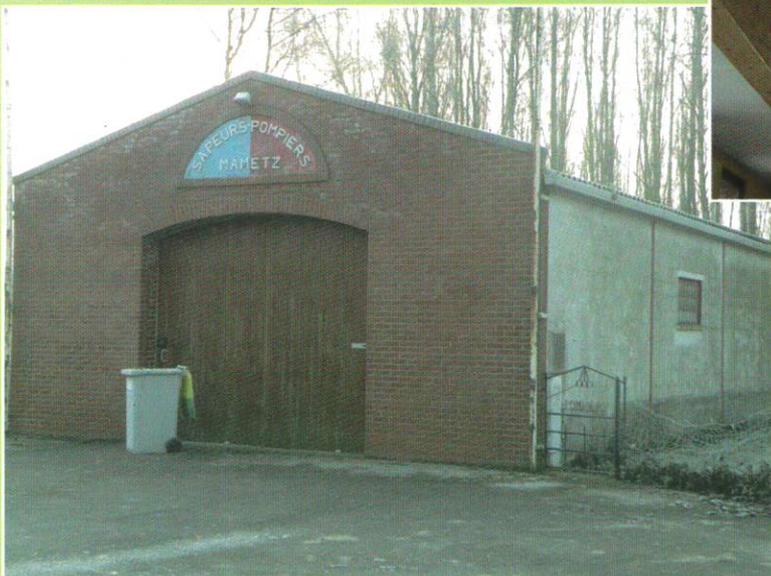
transformée en une salle de classe directeur et les enseignants.



2009 aura connu son lot de dégradations gratuites, notamment au local des pompiers qui a subi les humeurs alcoolisées de plusieurs jeunes de villages voisins.

Grâce à la réaction du voisinage, les responsables ont pu être appréhendés par la gendarmerie.

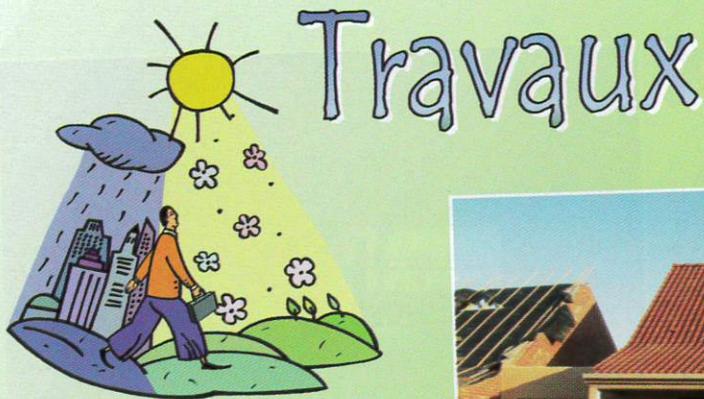
Les services communaux ont continué à poser un faux plafond dans la dernière classe de maternelle. Ces travaux permettent d'économiser l'énergie en rabaisant la hauteur des locaux et en supprimant la résonance de la salle de classe.



L'amicale des anciens sapeurs pompiers de Mametz disposait d'une salle à l'arrière du bâtiment.

Ce local a été remis à la commune pour y loger les carabiniers de Mametz ce qui permettra de supprimer le préfabriqué à l'arrière de la bibliothèque et de continuer le programme qui va permettre de déplacer la mairie.

La commune tient à vivement remercier l'ensemble des anciens sapeurs pompiers de Mametz pour ce geste.



Travaux

Les travaux d'aménagement du nouveau cœur de village sont en cours de finition et les logements devraient être attribués dans le premier semestre 2009.

La partie destinée à l'activité commerciale commence à prendre forme puisque le cabinet d'orthophoniste de Mme SMAL est achevé, M. FOULON vient d'obtenir le permis de construire de son armurerie et le dossier pour le subventionnement de la boulangerie va être déposé au cours du 1er trimestre 2009. Il restera trois parcelles libres d'occupation. Deux d'entre elles viennent d'être retenues pour y installer un local médico-social.



La rue de l'école buissonnière est en phase d'achèvement. Elle permettra un désengorgement du secteur des écoles.

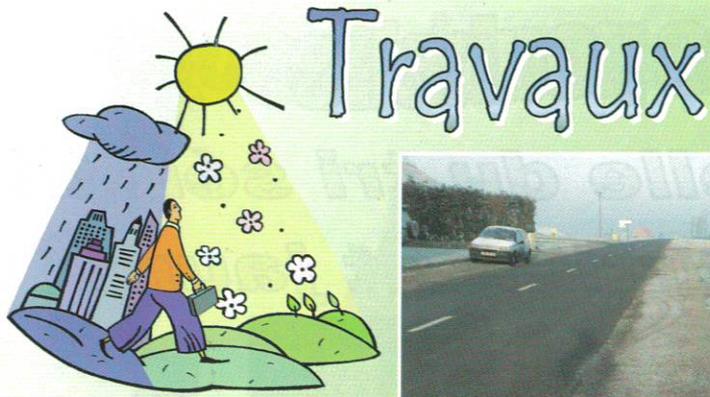
Elle est prévue pour recevoir une circulation à double sens mais interdite aux poids lourds. Un panneau « STOP » sera positionné rue du Moulin. Des

trottoirs et un éclairage public permettront un accès rapide aux commerces. Cet équipement va permettre également de doubler le parking situé à l'arrière de la salle du Millénium.



La Communauté de Communes a achevé récemment l'accotement piétonnier qui relie désormais Crecques à Mametz centre permettant ainsi de sécuriser le déplacement des piétons.

Il est rappelé que le stationnement est totalement interdit sur ces accotements et que la Gendarmerie est chargée de verbaliser.



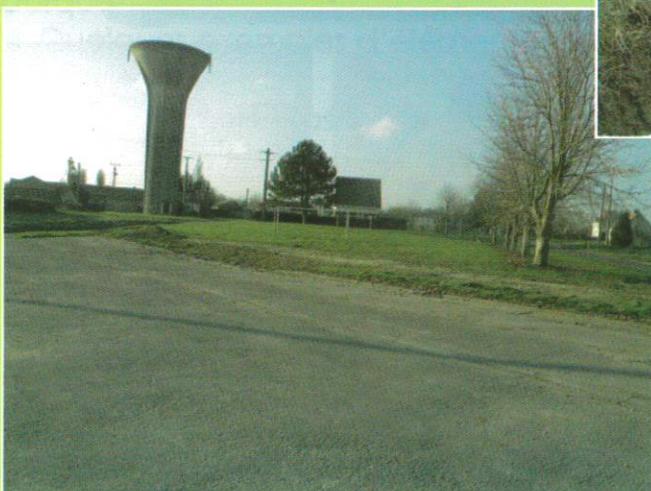
Travaux

Les même accotements ont été réalisés rue de la place et rue de la plaine.



Une raquette de retournement a été aménagée par la communauté de communes permettant notamment au camion de ramassage des poubelles de faire demi-tour

La commune a fait réaliser un important chantier de remise en état des fossés du marais de Crecques qui a été confié à la Société Mequinion et fils. La communauté de Communes a réalisé le reprofilage des fossés le long du Marais.



Les peupliers de la place de Marthes (côté parking) ont été coupés par les employés communaux et les souches déterrées par la communauté de communes. Un fleurissement sur bâche de ce secteur est prévu pour le printemps 2009 ainsi qu'une remise en état du parking.

A propos de nos poubelles



...la poubelle du tri sélectif le compartiment jaune



CANETTE SODA
- BIÈRE



BOUTEILLE
PLASTIQUE



BOUTEILLE
HUILE



BOUTEILLE
LAIT



BOUTEILLE DE
SOUPE



FLACONS
SAUCES



BRIQUE



CONSERVE



BARQUETTE ALU



ADOUCISSANT



SHAMPOING



LIQUIDE VAISSELLE



LESSIVE LIQUIDE



AÉROSOL



GEL DOUCHE



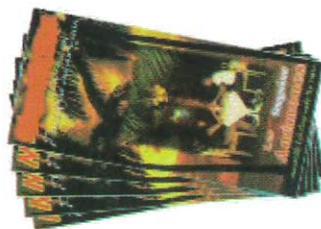
REVUES



ENVELOPPES



CATALOGUES



PROSPECTUS



JOURNAUX



CARTON



PILES



POT DE PEINTURE



PAPIER PEINT



EMBALLAGE POLYSTYRÈNE



SACHETS PLASTIQUE



POT DE YAOURT

du côté du compartiment vert



BOUTEILLE DE VERRE



BOCAUX ET POTS
EN VERRE



FLACON VERRE



POT DE TERRE CUITE



VAISSELLE



VITRE



AMPOULE

INFORMATIONS & RECOMMANDATIONS

● L'agent chargé du ramassage des containers du tri sélectif peut refuser l'enlèvement d'une poubelle dont le contenu contient des éléments non recyclables. A noter qu'il en est de même pour la poubelle des déchets ménagers si celle-ci contient des déchets non ménagers tels que encombrants, pelouse, branches, etc...

● Tout déchet recyclable placé à l'extérieur du container ne sera pas enlevé par les services de la Communauté de Communes. En effet, seuls les éléments placés à l'intérieur de la poubelle de recyclage peuvent être chargés dans le camion après l'élévation à plusieurs mètres de hauteur du container. Il est donc impossible à l'agent de charger tout déchet non placé dans la poubelle.

● Tous les déchets souillés ne sont pas recyclables, notamment les papiers et les barquettes.

● Quelques exemples d'éléments non recyclables à mettre dans la poubelle « ordures ménagères » :

- les papiers gras ou souillés genre essuie-tout
- les sacs plastique
- les pots de yaourt
- les pots de crème fraîche
- le polystyrène sous toutes ses formes
- les couches-culottes et autres articles hygiéniques
- les barquettes sales
- les films plastique

LES ERREURS DE TRI COMPLIQUENT LE RECYCLAGE ET DOUBLENT LE COUT DU TRI !



SYNDICAT DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE MAMETZ, REBECQUES ET BLESSY

2009 sera une année charnière pour le Syndicat des eaux et d'assainissement, une année que l'on marque d'une pierre et qui reste ancrée dans les mémoires.

En effet, 2009 sera l'année où le Syndicat va embrayer sur deux grands chantiers :

- ▶ la réalisation d'une nouvelle station d'épuration
- ▶ la recherche et le forage pour changer de lieu notre captage d'eau potable.

Ces deux « affaires » sont le résultat de deux ultimatums de la Préfecture qui a signifié au Syndicat un délai de trois ans pour réaliser ces transformations. En effet, ces deux ouvrages doivent être opérationnels pour fin 2010 et aucune dérogation ne sera tolérée.

⇒ LA STATION D'ÉPURATION :

Depuis plusieurs années, notre station est devenue totalement obsolète. Il a fallu se décider et entamer les études pour disposer d'un outil d'épuration qui soit aux normes afin obtenir des rendements acceptables par l'Administration.

Il ne faut pas se voiler la face : Mametz est en amont de l'Usine de production d'eau potable située sur la plaine qui mène à Aire-sur-la-Lys et nous en subissons les contraintes.

Dès le début des études entamées avec l'Agence de l'Eau, la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (D.D.A.F.) et notre cabinet conseil la SANEP, le dossier s'est orienté vers une solution qui permettait de faire profiter les hameaux de Glomenghem, Rincq et une partie de Moulin le Comte d'un assainissement collectif avec le positionnement de la station d'épuration sur Rincq au niveau de la plaine du Bruveau. Le projet prévoyait même le raccordement des communes de Roquetaire et Quiestède.

Le changement de municipalité a fait capoter ce projet et le syndicat est revenu au projet initial, à savoir l'implantation de la station sur notre territoire.

La reconstruction sur le site actuel n'étant pas possible à cause du P.P.R.I. (Plan de Prévention des risques d'inondation), la station sera positionnée sur la commune de Rebecques au lieu-dit « Le Choquel ».

L'appel d'offres sera lancé début 2009 avec un budget qui devrait avoisiner les deux millions d'euros pour une station de 5 000 équivalent habitants avec un système d'épuration dit « boues activées », une table de séchage et un silo de stockage.

Outre un financement par le biais de prêts bancaires, des aides seront obtenues de l'Agence de l'eau sur la base d'une subvention de 45 % et d'un prêt sans intérêts de 40 % non pas du montant réel de la station mais du montant total de travaux pré-déterminés par l'Agence de l'Eau pour une station de cette taille.

En conclusion et quoiqu'en disent certains détracteurs, la décision de construire une nouvelle station n'émane pas d'un caprice du Président du Syndicat et de son comité syndical mais bel et bien d'un impératif préfectoral avec un délai imposé.



SYNDICAT DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE MAMETZ, REBECQUES ET BLESSY

⇒ LA STATION DE POMPAGE D'EAU POTABLE :

Un arrêté préfectoral stipulant que notre captage se trouvait dans un périmètre non protégé nous est parvenu pour un déplacement de cette ressource en eau avant la fin de l'année 2010. La raison majeure de cette « non-protégéabilité » est la proximité de l'autoroute et nos protestations n'ont eu aucun écho auprès des services préfectoraux.

Des recherches et des sondages seront prochainement effectués sur le territoire de Mametz et Blessy afin de pouvoir trouver une ressource en eau :

- ▶ exempte ou faible en nitrates
- ▶ d'une capacité suffisante pour répondre à la demande des trois communes
- ▶ peu éloignée du château d'eau.

⇒ REMISE EN ÉTAT DE NOTRE RÉSEAU :

Une étude diagnostique a fait apparaître un bon nombre de travaux nécessaires pour remettre en état certaines parties de notre réseau qui a plus de 30 années d'existence. Le montant de ces travaux avoisine les 150.000 euros.

Récemment, des travaux supplémentaires sont venus s'ajouter à cette étude, notamment la conduite qui va de l'entrée de Mametz en venant d'Aire jusqu'à la rue du Château qui est à remplacer en totalité.

Une réunion avec l'Agence de l'eau va prochainement avoir lieu pour mettre sur table tous ces travaux, établir un échelonnement de ces chantiers de réparation et un financement par le biais de subventions octroyées par cet organisme.

⇒ CONCLUSIONS :

Il ne faut pas se leurrer : la facture sera lourde à payer pour le Syndicat des Eaux et d'Assainissement.

Ce dossier aura permis de mettre en avant les difficultés rencontrées avec l'Administration qui décide et qui fait appliquer sans se soucier des moyens que peut avoir un petit groupement comme notre syndicat. Pour respecter le sacro-saint principe de précaution (qui était représenté il y a quelques années par un parapluie et qui se traduit aujourd'hui par un parasol), l'Administration n'a aucun état d'âme. Ne lui demandez pas non plus d'avoir une certaine reconnaissance envers nos communes qui ont montré l'exemple, il y a maintenant plus de 30 ans, en réalisant un assainissement collectif sur l'ensemble de leur territoire : tous ces mots lui sont étrangers.

Malgré toutes ces nouvelles peu réjouissantes, l'ensemble des membres du Syndicat des eaux et d'assainissement de Mametz, Rebecques et Blessy et moi-même nous vous présentons pour l'année nouvelle tous nos vœux de bonheur et de réussite.

Jacques DELMAIRE Président



SYNDICAT DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE MAMETZ, REBECQUES ET BLESSY

TARIFICATION 2009

	EAU	ASSAINISSEMENT
Abonnement annuel H.T. (TVA 5.5%)		
Catégorie 2	46.00 €	148.00 €
Catégorie 3	69.00 €	220.00 €
Catégorie 4	104.00 €	331.00 €
Prix au mètre cube H.T. (TVA 5.5%)		
De 0 à 250 m ³	0.49 €	1.15 €
De 251 à 500 m ³	0.46 €	
De 501 à 1000 m ³	0.42 €	
Au delà de 1000 m ³	0.40 €	
Branchement neuf H.T. (TVA 19.6%)		
Catégorie 2	606.00 €	794.00 €
Catégorie 3	908.00 €	
Catégorie 4	1345.00 €	
Taxe de raccordement pour nouvelle construction		882.00 €

Syndicat Intercommunal d'assainissement de Mametz-Rebecques



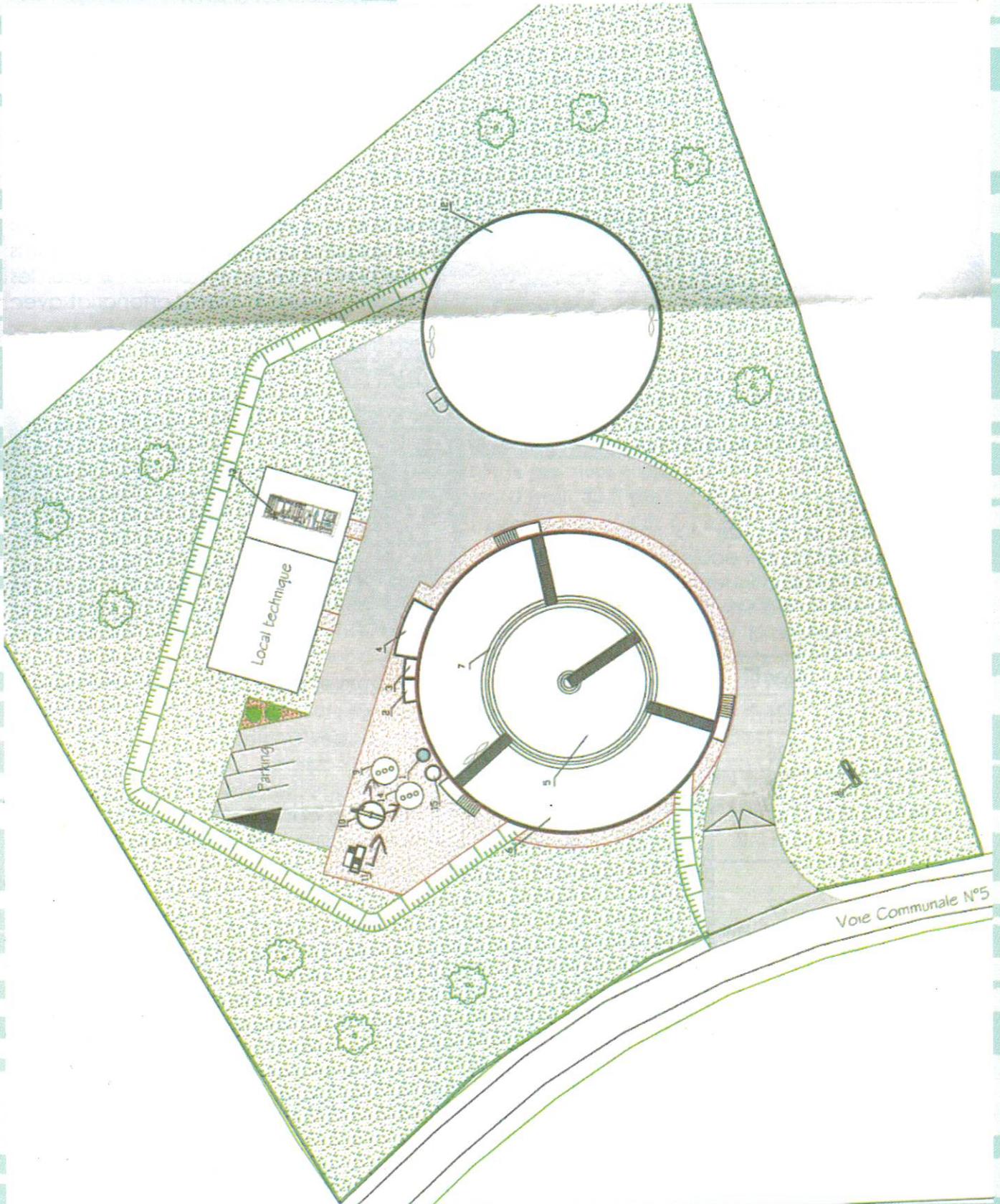
Titre : Cadastral
 Date de création : 08/04/2008
 Date de dernière modification : 30/06/2005
 Commentaires : Localisation de la parcelle 2C 109 d'implantation de la station d'épuration

**LOCALISATION DE LA NOUVELLE
STATION D'EPURATION**

PLAN DE LA NOUVELLE STATION

- 1 - Poste toute eaux
- 2 - Puit à boues - Recirculation
- 3 - Dégazeur
- 4 - Zone de contact
- 5 - Clarificateur
- 6 - Bassin d'aération
- 7 - Plate-forme circulaire pour nettoyage des rigoles
- 8 - Canal de comptage
- 9 - Compostier à graisses
- 10 - Dessableur / Dégraisseur
- 11 - Dégilleur
- 12 - Silo à boues
- 13 - Table d'égouttage
- 14 - Fosse à sables
- 15 - Cuve FeCl₃

-  Zone accès enrobée
-  Scriste



Voie Communale N°5

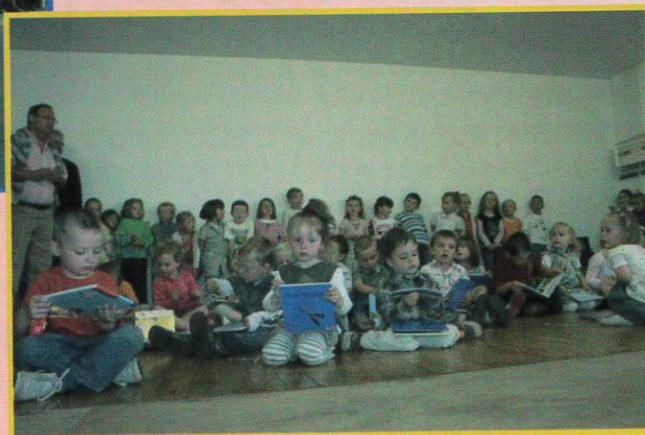


Vie Scolaire

L'année scolaire 2007/2008 a été riche de projets et d'actions : De nombreuses sorties éducatives dont les voyages de fin d'année (Maternelles à Clairmarais et Noordpeene; Classes de Cycle 2 au Zoo de Maubeuge; Classes de Cycle 3 à Clairmarais et la Coupole d'Helfaut) ; le cinéma à l'Area; l'intervention des gendarmes dans les classes élémentaires ; le Carnaval ; la fête de

fin d'année sur le thème de la télévision avec la présence de l'ensemble de saxos de l'école de musique d'Aire/Lys ; etc...

Pour la présente année scolaire, un projet « cirque » concernera les classes de Maternelle et de Cycle 2 avec une sortie au Cirque Éducatif de Douai et un projet « Découverte des instruments de l'orchestre symphonique » pour les classes de cycle 3 en partenariat avec



l'école municipale d'Aire/Lys.

Trois classes feront de la correspondance scolaire ; le journal de l'école paraîtra deux fois ; les activités USEP continuent...

Le partenariat avec les parents se renforcera grâce à la création d'une APE (Association de

Parents d'Élèves) qui aidera à mener à bien des projets de l'école.

Le ramassage carton continue. Le ramassage ferraille aura lieu en janvier ou février car la fin d'année 2008 n'était pas propice, économiquement, au vu des cours des métaux.

Je tiens à remercier tous ceux qui oeuvrent pour une école de qualité à Mametz: les enseignants, les parents, la Municipalité, les amis de l'école (M. Danel, Laurent et Claudie Choinet...) au nom du personnel de l'école, de l'Association USEP, des parents et des élèves, je vous souhaite une très heureuse année 2009.

Classes	Effectif	Enseignants
TPS / PS	21	M. Lelièvre
PS / MS	25	Melle Desse
GS	29	Mme Crogiez
		Mme Ferfaillle
CP / CE1	27	Mme Petitprez
		M. Caron
CE1 / CE2	27	Mme Goudal
		M. Delrue
CE2 / CM1	26	M. Lebrun
		M. Lefebvre
CM2	26	M. Verline
Remplaçant		M. Lemette

Le directeur, Dominique LEBRUN

L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE

Eh oui, voilà déjà trente années que ce Bulletin apporte, dans chaque foyer de la Commune, un trait d'union amical, une rétrospective de l'année écoulée et des tas d'informations qui renforcent le lien entre les habitants et leurs édiles. Et voilà aussi trente années que j'essaie de faire vivre dans les mémoires tout ce qui a fait de notre village ce qu'il est aujourd'hui : son passé historique ou non, ses histoires, ses personnages, ses bâtiments, ses sociétés. Pourquoi tous ces efforts ? Non seulement pour éviter que tout cela ne tombe dans l'oubli, pour pérenniser le souvenir et l'œuvre des anciens qui nous ont précédés mais parce qu'il faut aussi regarder vers l'avenir et qu'il n'y a pas de constructions solides qui ne s'appuient sur les fondations à toute épreuve.

Mais, et j'espère que ceci ne vous a pas échappé, tout au long de ces années, je me suis attachée, peut-être par devoir, mais surtout par amitié, à ce que tout le travail de recherches et de témoignages soit en même temps, un « merci » à ceux qui ont marqué notre sol mametzien d'une façon ou d'une autre. Et, de ce côté-là, je ne suis pas encore arrivée au terme.

C'est pourquoi, en cette année 2009, je voudrais vous parler des hommes et des femmes qui, depuis bientôt deux cents ans, se sont attachés à apporter l'INSTRUCTION à tous les enfants, sans distinction, mettant fin à une injustice qui faisait que, autrefois, seules, les familles aisées puissent connaître lecture, écriture et ouverture sur le monde.

Je ne reviendrai pas sur les éléments matériels : dans de précédents bulletins, j'ai décrit ce que nous savons des constructions scolaires : la première école à Mametz, vers 1830, dans un immeuble de la grand'rue (le futur ancien Bureau de Poste). A Crecques, je ne sais pas dans quel local on a ouvert une classe, il semble que c'était à l'emplacement actuel des bâtiments que nous avons connus. Les anciennes écoles de Mametz et Crecques ont été construites vers 1875 et agrandies au fur et à mesure des besoins, soit en dur, soit par adjonction d'un préfabriqué. Et, grâce aux municipalités qui se sont succédées, les locaux ont été aménagés, agrandis, rénovés pour arriver à l'ensemble que nous connaissons, près de la Mairie. Marthes n'aura sa propre école qu'en 1952. Puis, au fil des ans, la scolarité à 3 et 4 ans, la progression de la population et de la natalité ont amené à un regroupement qui réunit à Mametz centre tous les enfants des trois villages, ce qui est un facteur éminemment positif pour l'unité communale.

Alors, après avoir évoqué le cadre, si vous le voulez bien, nous allons essayer de retrouver les traces de ceux et celles qui ont laissé leur empreinte dans les cerveaux, les mémoires et même les murs de nos écoles.

**LA CLOCHE SONNE , AMIS RENTRONS
VITE A L'ECOLE ET TRAVAILLONS**

***A l'école on nous invite, montrons-nous prêts car demain
Le travail est nécessaire au progrès du genre humain***

C'est sur cet air martial que les écoliers de ma génération (vers 1930 !) étaient invités à se mettre en rangs, deux par deux, pour franchir la porte de la classe où les attendaient « Monsieur » ou « Madame » (Dans mon cas c'était plus familièrement, chez les filles « Pronette : alias Mme Bourdrel, ou, chez les garçons, « Barbapoux » alias André Decourcelle !....Incorrigibles..... mais cet âge est sans pitié)

Grâce à Monsieur LEBRUN, le Directeur des Ecoles, j'ai pu obtenir un peu de documentation sur les chefs d'établissement qui se sont succédés dans la commune. Certains sont tombés dans l'oubli le plus total ; d'autres ont laissé quelques traces, souvent très différentes. Il est impossible de les citer tous car une période qui s'étale sur 180 ans est impressionnante et je ne possède pas les éléments nécessaires, alors, si vous le voulez bien, nous allons évoquer ceux et celles dont le souvenir a marqué les mémoires.

A MAMETZ, nous avons rappelé l'ouverture de la première école, en 1830, dans une maison qui deviendra par la suite le bureau de poste de la Grand'Rue (près du garage Herlen). De cette époque, nous savons que l'instituteur pour un salaire de misère s'escrimait dans des conditions matérielles précaires car les communes n'avaient pas encore mesuré la part qui allait leur incomber par la suite: il fallait procurer un logement au Maître d'école et les villages étaient pauvres en constructions. De plus, les élus (le suffrage universel n'étant pas encore instauré) ne voyaient guère la nécessité de donner de l'instruction à tous les enfants, sans distinction de rang social. Les filles étaient résolument ignorées et il fallait que leur famille s'accroche pour qu'elles puissent ramasser les miettes du savoir réservé à leurs frères.

Il a fallu l'évolution de la Société et l'acharnement de certains hommes politiques pour arriver, enfin, à ouvrir à tous et à toutes l'Ecole de la République. Mais il n'est pas dans mon projet de vous faire un cours d'Histoire, ce dont, par ailleurs, je serais bien incapable. Rappelons simplement que le salaire de l'instituteur était, à l'époque, le plus bas des salaires des agents de l'Etat et je sais que les femmes qui avaient l'audace de s'engager dans la profession avaient souvent fort à faire pour l'exercer dans des conditions matérielles décentes.

Revenons donc à notre Mametz (centre). Le premier instituteur fut M. DELVART qui ne donna pas satisfaction puisqu'il fut révoqué de ses fonctions en 1841 par le Comité Supérieur de l'Instruction de Saint Omer. M. PHILIPPE lui succède le 1er mai 1841.

Béaucoup plus tard, Le Maître d'Ecole qui a marqué durablement notre village est sans contredit M. DECOURCELLE (pas André, dit « Barbapoux » mais son père, prénommé Jean-Baptiste.) Quand nous avons encore la chance de consulter à la Mairie les registres de l'état-civil remplis par l'instituteur qui était également secrétaire de mairie, il était impossible de ne pas s'extasier sur la calligraphie impeccable, le soin et la clarté avec lesquels chaque acte était rempli et en y regardant de plus près, on s'apercevait que les signataires qui étaient en majorité d'anciens élèves s'appliquaient à imiter l'écriture de « Monsieur ». Et le temps a passé : Jean-Baptiste qui, le dimanche et pour les enterrements avait également le titre de chantre à l'église, prit, avec son épouse qui dirigeait l'école des filles, une retraite bien méritée dans leur petite maison de la grand'rue.

Il semble que la période de la grande guerre ait vu défiler plusieurs personnes qui, logiquement, étaient dispensées du service militaire. Mes plus lointains souvenirs remontent vers 1930 avec M. CAZIN qui mourut prématurément dans la force de l'âge. Il fut remplacé, en octobre 1934 par M. Benoît TAHON jusqu'en juillet 1938, et l'arrivée de M. MONPETIT qui restera fidèle au poste jusqu'en 1953 mais consacra le reste de son existence à la commune de Mametz, secrétaire de mairie puis Maire de 1965 à 1974. Son remplacement à l'école est assuré par M. GOUBEL. Au sujet de celui-ci, permettez-moi de vous raconter une anecdote : comme tous les télespectateurs intéressés par les J.O. de Pékin, j'avais remarqué, à l'aviron, un bel athlète dont le nom « Goubel » m'avait intriguée. En préparant ces lignes, j'ai fait une petite enquête et réussi à joindre les grands-parents du jeune homme : en fait, il

ne s'agit pas du petit-fils de notre ancien directeur d'école mais d'un petit cousin ; cela n'empêche pas d'être fiers des performances des Nordistes !....

M. GOUBEL fut remplacé par M. LOYER de 1956 à 1966 ; tout comme M. Monpetit, M. Loyer fit de Mametz le havre de ses vieux jours. De 1968 à 1970, M. LEROY tint les rênes jusqu'à l'arrivée de M. MASSET qui pendant douze années s'impliquera, à son tour, non seulement dans la vie scolaire mais aussi dans l'ensemble des activités de la commune. A son départ, M. DELATTRE changera tout simplement de classe et de grade mais, enfant de Mametz, on le sentait, naturellement à sa place. Après son départ en retraite en 1995, Madame MARQUANT, elle aussi, habitante du village termina sa carrière dans nos murs, tout comme M. DANIEL en 2006. Depuis, après un bref passage de Mme DESCHAMP, il appartient à M. LEBRUN de conduire de main de maître notre univers scolaire.

Mais, dans tout ceci, je vous ai parlé des Directeurs alors que nous sommes dans une réalité plus compliquée. Depuis les lois de Jules Ferry, il semble que l'école ne doive plus différencier garçons et filles mais, d'aussi loin que je me souviens, on parlait, à Mametz, d'école des garçons et d'école des filles. La preuve en est dans l'appellation officielle des bâtiments scolaires et surtout dans la présence, de l'autre côté de la route d'une directrice des filles.

Et ici, nous avons aussi bien des souvenirs : La « vieille » Mme DECOURCELLE qui faisait, si j'ose dire, le pendant de Jean-Baptiste exerçait, elle aussi, avec une autorité qui persista jusqu'à sa mort. Plus tard, les anciens se souviennent de Mme GODIN qui, nommée en octobre 1917 devint veuve de guerre avant de se remarier et de s'appeler Mme BOURDREL que nous dénommons, derrière son dos, très familièrement « Pronette ». Née à Paris en 1885, Mme Bourdrel avait pris son premier poste dans l'enseignement en 1907 et elle a enseigné à Mametz de 1917 à 1941 sans aucune interruption de services !.....chapeau ! ...et nous sommes nombreux parmi les anciens et même les « moyennageux » à avoir appris à lire, écrire et compter sous sa férule.

1942 vit l'arrivée de Mme LEROY qui, elle aussi, allait consacrer sa vie d'enseignante aux enfants de Mametz qui lui ont bien rendu son attachement. Et Jules et Marie-Rose sont encore présents dans nos mémoires et notre amitié, (leur maison de la grand'rue n'est-elle pas pour toujours « la maison Leroy ? »). A son départ en retraite, nous vîmes l'arrivée de Mme MICHIELS qui, sous des dehors fort peu académiques possédait un sens aigu de l'enseignement et une façon bien à elle de semer la graine du savoir. Mme BROCVIEILLE assura la transition jusqu'au jour où M. MASSET devint le seul directeur des écoles. Et la famille Brocvielle s'est, elle aussi, fixée dans notre village.

Car, on cessa enfin de faire une ségrégation grâce à un regroupement de toutes les classes communales sous la houlette d'un seul directeur. Pour la petite histoire, je rappellerai qu'il fut un temps où, malgré la « gémination » officielle des écoles, les filles restaient entre elles pendant les récréations, confinées dans la cour de l'école côté gauche, pendant que les garçons leur faisaient la nique dans la cour côté droit. Et la traversée de la départementale n'était pas de tout repos pour les bergers de ce troupeau turbulent !.....

N'oublions pas que, en ce temps, l'une des classes de l'école des garçons (avec des filles) était conduite par les directeurs, la seconde avait à sa tête un adjoint dont plusieurs ont aussi adopté notre village. C'est le moment de rappeler le deuxième M. DECOURCELLE qui, lui, se prénomait André et que ses élèves (dont je fus) avaient surnommé affectueusement (à la réflexion, je crois le terme affectueux mal choisi, il vaudrait mieux dire ironiquement !) Barbapoux car il ne cessait de triturer sa moustache qu'il pensait avoir conquérante. Lui aussi, comme la plupart de ses collègues termina une très longue vie à Mametz, ayant perdu

son sobriquet pour un autre plus bref et tout à fait style des ch'tis : « ch'dré ». Entre les murs de cette deuxième classe, nous voyons encore M. LEROY et Charles DELATTRE, relayés par quelques figures plus éphémères. Et M. DELATTRE, enfant de Mametz, est resté un mametzien à plein temps après avoir, lui aussi, de 1995 à 2002 endossé la charge de premier magistrat.

A Crecques, quelques enseignants ont laissé également une empreinte vivace : au début des années 1900 on parlait beaucoup d'un M. VAAST qui épousa la fille de M. NOE, un crecquois bon teint puis vint M. DURIEZ Alphonse et enfin Melle JOLY qui restèrent Mametziens jusqu'à leur mort. Tous les deux ont marqué fortement l'école de Crecques de leur personnalité que les plus âgés d'entre nous aiment à évoquer. Parmi leurs successeurs, nous sommes nombreux à nous souvenir du passage de M. CHEVALIER, l'actuel maire de Théroouanne, de M. HURTEVENT et surtout de M. DANIEL qui « déménagea » avec toute l'école lors du regroupement scolaire et prit la direction de l'ensemble et qui s'est, lui aussi fixé avec son épouse dans les murs de la commune .

A MARTHES, la nouvelle école s'ouvrit sous M DERNONCOURT qui fut remplacé par M. et Mme DEVOS, M. REANT, M. LEJEUNE, Mme MARQUANT et M. LEBRUN.

Quand nous regardons la vie scolaire s'agiter dans l'espace qui lui appartient désormais, nous sommes heureux et fiers de la vitalité de notre village et de son intégration dans le monde d'aujourd'hui mais,

Pour les anciens qui ont traversé presque un siècle et vécu tant de changements, voulez-vous me permettre, avant de terminer, un clin d'œil de plus sur « le temps passé ». Eh oui, verrions-nous encore, de nos jours, le père de famille **apporter** à l'école une fille récalcitrante dans un sac à grains, muni d'un gourdin pour le cas où la gamine refuserait de franchir la porte. Et croyez-vous qu'il serait bienséant de voir, vers dix heures du matin trois ou quatre gamins quitter la classe pour endosser soutane d'enfant de chœur et surplis pour accompagner M. le Curé lors d'un enterrement (il faut avouer que cette pratique fut l'objet de quelques frictions plus ou moins homériques entre les représentants de la République et de l'Eglise !...). Quant aux visites de M. l'Inspecteur, il fallait voir « pédaler » les Maîtres qui, pour une fois, avaient l'air plus ennuyés que leurs ouailles. Ajoutons que, à cette époque, il suffisait de rapporter une punition à la maison pour que les parents trouvent le moyen de la doubler : « Monsieur » ou « Madame » avaient nécessairement raison !.....

Et il est impossible de conclure sans revenir sur le grand moment de la vie scolaire que représentait le **CERTIFICAT**. De nos jours, à ce mot « certificat » s'ajoute une multitude de compléments ; nous ne les énumérerons pas, il y en aurait une pleine page. Par contre, pour nos aïeux qui avaient, le plus souvent, fréquenté uniquement l'école communale, il n'y avait qu'un « certificat ». En effet, pour tant de petits écoliers en blouse grise, c'était le bâton de maréchal, conquis de haute lutte après des années studieuses sur des bancs peu confortables, à l'aide de livres avachis, de plumes sergent-major crachotantes, face à un maître ou une maîtresse en bagarre avec le tableau noir et la craie et, éventuellement armés d'une règle vengeresse.

Rassurez-vous, ce tableau misérabiliste est surtout dû à l'imagination des écrivains populaires de la fin du 19^{ème} siècle. Ce qui est sûr, c'est la ferveur attachée pendant tant d'années au mot « certificat ». Pour moi, qui suis née en 1925, j'ai encore dans les oreilles ce mot prononcé avec fierté par bien des gens que j'ai connus et qui, jusqu'au terme d'une vie laborieuse, annonçaient avec une ferveur touchante qu'ils avaient « **passé** » ce fameux certificat et qu'ils l'avaient « **eu** » après avoir appris à lire, à écrire (sans fautes) et à compter

(sans calculette). Et ceci est à la gloire de tous ces enseignants qui ne ménageaient ni leur temps, ni leur peine, pour un salaire qui faisait fi des « parachutes dorés ».

Il faut attendre les années 1940 pour qu'on introduise l'appellation C.E.P. (Certificat d'Etudes Primaires) puisqu'on faisait désormais grand cas de l'enseignement secondaire qui était censé conduire vers les hautes sphères du savoir, le primaire restant l'apanage des moins favorisés.

Et pourtant, « aller passer le certificat » était un des grands moments de la vie scolaire (avec la distribution des prix). En juin, une effervescence saisonnière gagnait les écoles ; l'ambition suprême était d'entendre proclamer le « premier du canton » parmi les candidats du village admis aux épreuves, mais la concurrence était rude car il fallait compter avec les élèves des écoles d'Aire, chef-lieu de canton ! Au retour, malgré quelques larmes des recalés, c'était le moment de gloire assuré et on ne savait dire qui était le plus joyeux : l'élève studieux qui avait fait ses preuves et démontré qu'il était capable de s'aligner avec d'autres, les maîtres qui, dans l'ombre, avaient été les artisans d'un défrichage parfois laborieux ou les parents qui voyaient enfin leurs chers petits munis de ce précieux viatique « le certificat ».

Et je ne suis pas sûre que, de nos jours, l'annonce d'un « bac plus trois ou quatre » ait autant d'impact sur l'opinion et le moral que le titre de nos ancêtres.

Alors, si vous le voulez bien, nous nous quitterons après cette rétrospective scolaire, bien incomplète mais pleine de chaleur et de reconnaissance, sur un énorme coup de chapeau à tous les enseignants dont les ombres peuplent encore les murs de nos écoles avec sûrement bien des difficultés pour s'y repérer. Et aussi, bien entendu, un amical merci à ceux que nous croisons sur nos routes mametziennes, en retraite ou en activité : ils ont porté et ils portent les lendemains de tous nos jeunes.

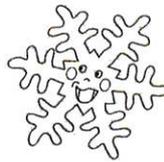
Tous ces jeunes que nous aimons sans toujours bien les comprendre, que dirions-nous si, au lieu de Slam, de Rap ou autre chose, nous entendions, en juin prochain, nos écoliers s'égailler dans le village en chantant comme autrefois



*Gai, Gai, l'écolier, c'est demain les vacances
Gai, Gai l'écolier, c'est demain qu nous partirons
Adieu les encriers, les plumes et les papiers
Tous les cahiers au feu, la Maîtresse au milieu !.....*

Marie-Thérèse DELMAIRE
Décembre 2008

L'Animatrice du Cyber-Centre de la Communauté de Communes de la Morinie vous présente ses meilleurs voeux pour l'Année 2009 !



CYBER-CENTRE
de la Communauté de Communes de la Morinie
42, Grand'Rue - 62129 Thérrouanne
☎ : 03.21.12.44.14 ✉ : ccmorinie@yahoo.fr

Les Horaires :

Pour la formation Timpass GRATUITE (sur RDV),

**Consultation de la Borne Emploi pour les Habitants des 9 communes : c'est Gratuit !
et l'accès libre (voir Tarifs*) :**

mardi de	9h00 à 10h30	et de 14h30 à 17h00
mercredi de	9h00 à 12h00	et de 14h30 à 17h00, 17h00 à 18h30
jeudi de		14h30 à 18h30
vendredi de		
samedi de	11h00 à 12h00.	

Apprendre les clés de l'informatique :

Le programme Timp@ss est une formation GRATUITE aux technologies de l'information et de la communication. Il est proposé à tous les publics (sauf scolaires et étudiants) et mis en place par le Conseil Régional Nord - Pas de Calais. Le programme Timpass comprend sept modules de formation (découvrir, comprendre, s'informer, se former, communiquer, organiser et devenir un Cybercitoyen).

Afin de justifier de sa capacité d'utiliser les fonctions clés de l'informatique et d'internet, le bénéficiaire reçoit l'attestation de ses acquis.

↳ **Photo : de gauche à droite (remise des Attestations du 13 septembre 2008)**

Mélanie Hanquez (Animatrice), M Philippe FASQUELLE, Mme Monique FASQUELLE, M Bernard DELGERY, Mme Catherine BULTEL, M BONNEL, Mme Maryvonne LALOUX, M Louis-Joseph LALOUX, M Alain Chevalier (Vice-Président), M Hervé GHYS, M René ALLOUCHERY (Président), Mme Colette STEENKESTE, Mme Françoise BETOURNE, Mme Valérie BONNEL, Mme Christine SEILLIER.



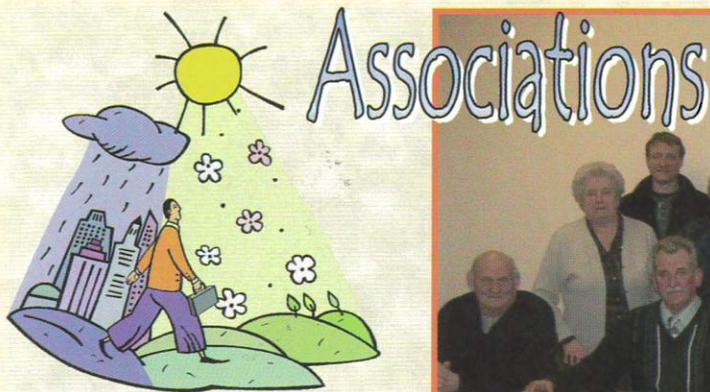
***Tarifs :**

La Formation TIMPASS est Totalement Gratuite (14 heures de formation)

Si vous êtes habitants de la Communauté de Communes de la Morinie ...

alors vous bénéficiez d'un tarif préférentiel. (Les 9 communes de la Communauté sont : Clarques, Delettes, Ecques, Herbelles, Heuringhem, Inghem, Mametz, Rebecques, Thérrouanne. Lors de votre première visite, vous bénéficiez d'une heure d'utilisation gratuite. Ensuite plusieurs choix s'offrent à vous :

- * devenir adhérent (carte « Cyber » de 7,70€an vous permettant de payer 1.50€/heure)
- * ne pas devenir adhérent (2,30€/heure).
- * Vous êtes à la recherche d'un emploi : vous bénéficiez GRATUITEMENT d'une heure/semaine pour la consultation des offres sur la Borne « EMPLOI ».
- * Vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi : vous bénéficiez d'un tarif réduit pour l'utilisation du « traitement de texte » : 0,75 €/heure.



Associations



ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz/Rebecques

M. André LOZINGO, Président
☎ 03.21.95.80.23



Amicale des anciens sapeurs-pompiers

M. Gabriel MARTEL, Président
☎ 03.21.39.00.43

Association Parents d'Élèves (APE)

Mme Brigitte ROUTIER, Présidente
Mme Delphine DZIERSZINSKI, secrétaire
Mme Caroline BLONDEL, trésorière

Le but de l'association est d'organiser des actions (marché de Noël, vente de pizzas, lavage de voitures, soirée couscous...) afin de permettre à l'école de réaliser certaines sorties pédagogiques et de mener à bien certains projets de l'école.



Anciens Combattants de Mametz FNACA

M. Francis FAUCON, Président

Syndicat agricole de Mametz

M. Michel REANT, Président
☎ 03.21.39.03.15



Tous ensemble pour un monde meilleur



Associations



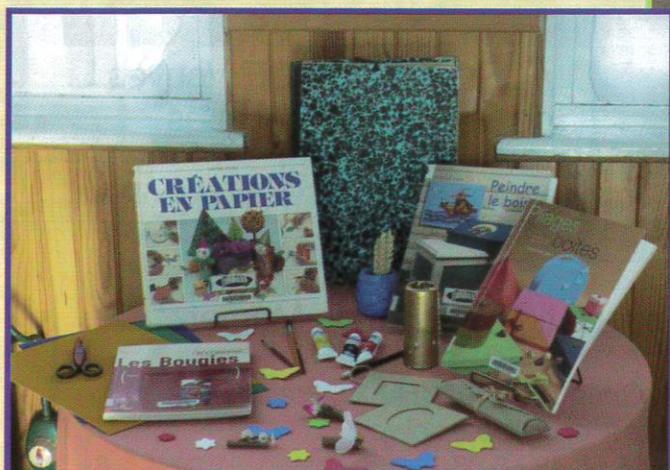
Carabiniers de Crecques

M. Richard DENUNCQ, Président

☎ 03.21.12.38.92

M. BOURDREL, Trésorier

Rendez-vous le 2ème dimanche de chaque mois de 10h30 à 13h30 au stade André Delannoy



Bibliothèque Municipale

Mmes Corinne MACHEN et Isabelle BAROUX, Responsables

Horaires d'ouverture :

- Mercredi 15h30/17h30
- Vendredi 16h30/18h00
- Samedi 11h/12h

Horaires d'ouverture pendant les vacances :

- vendredi 16h30/18h

Début janvier 2009, mise en réseau avec Théroouanne, Ecques et Heuringhem.



Carabiniers de Mametz

M. Jean-Charles DELATRE, Président

☎ 03.21.93.14.97

M. Bruno DUCROCQ, Secrétaire

M. Patrick DEMEULIN, Trésorier

Rendez-vous le 1er et 3ème dimanche de chaque mois de 10h30 à 14h.



Carabiniers de Marthes

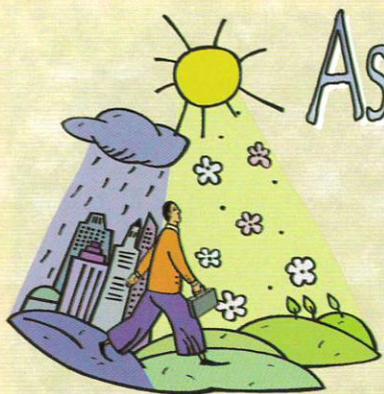
M. Jean-Michel CASIEZ, Président

☎ 03.21.12.33.69

Mme Annie BAUDUIN, Secrétaire

M. Alexandre DEMEULIN, Trésorier

Rendez-vous les 4èmes dimanche du mois de janvier à août de 11h à 13h et le samedi de 17h à 19h.



Associations



Loisirs Détente

Mme Claudine ALEXANDRE, Présidente

☎ 03.21.39.13.09

Rendez-vous le mardi de 14h à 17h30 à la salle paroissiale.



Club du 3ème âge

Mme Geneviève GOZET, Présidente

☎ 03.21.95.58.83

Rendez-vous le mercredi de 14h à 18h à la salle du millénium.

Chapeaux de cow-boy et bottes de cuir

Mme Isabelle BAROUX, Présidente

☎ 03.21.95.66.54

Mme Delphine DZIERSZINSKI, Secrétaire et Trésorière

3 cours ont lieu le mercredi à la salle du millénium :

- Enfants de 16h à 17h



Mametz Gym Form'

Mme Elisabeth BARRE, Présidente

☎ 03.21.95.29.20

Horaires gym adulte : lundi de 14h30 à 15h30 ; mardi de 19h15 à 20h15 ; jeudi de 19h15 à 20h15

Horaires marche : mardi, jeudi et samedi à 9h précise place de Mametz

NOUVEAU ! Venez tester la gym senior le jeudi de 9h30 à 10h30





Un plus pour Mametz (association de couture)

Mme Véronique DEPRETZ, Présidente
☎ 03.21.95.26.04

Mmes Gilberte CATEZ et Marie LARTISIEN, secrétaires
Mmes Marlène BAUELLE et Vivianne LAMBERT, trésorières

Mme Sylvie DESFONTAINES, monitrice
Rendez-vous au local 69 grand'rue le mercredi de 18h30 à 20h30, le jeudi de 9h à 11h.



Association USEP de l'école de Mametz

But : former à la responsabilité, au civisme, à l'autonomie par la pratique d'activités physiques, sportives et de pleine nature ; d'activités socioculturelles.

Siège social : École des tilleuls - Mametz

Bureau :

Président : Dominique LEBRUN

Secrétaire : Catherine LAMBLIN

Trésorier : Jean - Pierre POTIER

Activités en 2008 / 2009 : Athlétisme, pétanque, handball, tennis de table, rugby, jeux usépiens (jeux traditionnels), gymnastique, cyclotourisme, randonnée pédestre. (le mercredi matin)



Sociétés de chasse

M. Damien BOURDREL, Président (Crecques)

☎ 03.21.93.55.15

M. Jean-Pierre CHARLET, Président (La Sauvagine)

☎ 03.21.39.27.06

M. Patrice VITRY, Président (Mametz)

☎ 03.21.95.13.68

M. Michel DELVART, Président (Marthes)

☎ 03.21.39.58.17



Association des Fêtes

Cocktail 2009

Santé, bonheur, de l'art des gens, ajoutez une pointe d'amour enrobée d'un peu d'humour, secouez et voilà la boisson rêvée.

Reste à déguster. Bonne année.

Christian MASSET,

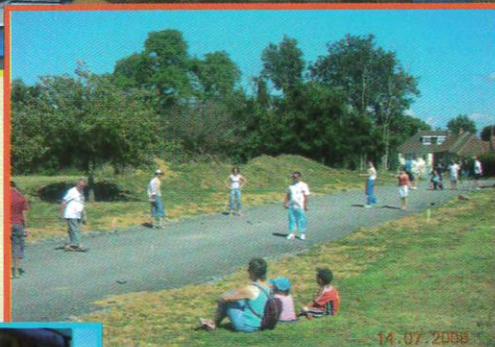
Président

Valérie DELWARTE,

Secrétaire

Bruno DUCROCQ,

Trésorier



Entente Sportive Mametz/Rebecques

La Présidente et les membres du bureau vous souhaitent à toutes et tous une bonne et heureuse année 2009. Le club dispose d'un effectif de 122 licenciés répartis sur 3 équipes seniors et 3 équipes de jeunes. Le nombre d'équipes de jeunes s'avère néanmoins trop juste pour le bon fonctionnement de l'association et ce en raison d'une désaffection de joueurs/joueuses dans certaine catégorie. C'est pourquoi nous vous invitons à venir découvrir le football Mametzien dès l'âge de 5 ans afin de soutenir l'action des éducateurs/ dirigeants/ parents, tous bénévoles, et promettre à l'E.S.M.R. un avenir des plus serein.

En cette saison 2008/2009, le bureau se compose comme suit :

Président(e)s d'Honneur : Jacques DELMAIRE et Josiane HOCHART ;

Présidente : Catherine CREPIN ;

Vice-présidents : Roger GOZET, Francis DELPOUVE, Robert DESMARETZ et Danny CREPIN ;

Secrétaire : Emmanuel DELEPINE ;

Adjoint : Guillaume HENNERON ;

Trésorier : Sébastien ALEXANDRE ;

Adjoint : Rémi GRIMBERT ;

Entraîneur Général : Roger FACQUEUR.





Associations

La Truite Mametzienne

Forte de ses 720 adhérents et de ses 1200 cartes vendues, la Truite Mametzienne est devenue



l'un des fleurons du monde de la pêche dans le Pas-de-Calais. Avec un Président élu dans de nombreuses structures d'État, de collectivités, l'A.A.P.P.M.A. lutte contre le braconnage, les pollutions, les atteintes portées au milieu aquatique et aux berges avec le concours de l'ONEMA, la MISE, le SMAEL, la Gendarmerie Nationale, les gardes fédéraux et locaux.

En ce qui concerne les travaux piscicoles, les subventions, les investissements et les alevinages, l'A.A.P.P.M.A. fait appel à l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional, le Conseil Général et sa Fédération Départementale.

En tant que partie civile, le Président de la Truite Mametzienne rappelle que tous travaux sur le lit de la rivière ou de ses berges doit faire l'objet d'une autorisation préalable de la MISE et que tout rejet dans le milieu aquatique (tôles, bidons, déchets en tout genre, eaux usées) peut entraîner de lourdes amendes. La Truite Mametzienne participe à des stages (TOC, blanc, mouche) et reçoit gracieusement les écoles de pêche du Département ainsi que les établissements accueillant des handicapés.

En dehors de son activité, la Truite Mametzienne est membre de l'association cardiologique d'Helfaut et verse annuellement une dotation à cette structure. En 2008, elle a versé des fonds aux sinistrés d'Hautmont et a participé à la soirée organisée au profit de M. et Mme Barrois dont l'habitation a été totalement ravagée par les flammes.

2009 verra Mametz « CAPITALE DE LA PECHE ET DES PECHEURS » avec le 67^e Congrès Départemental des AAPPMA du Pas de Calais qui aura lieu le 15 mars 2009.

Il nous faudra aussi et surtout tenir compte de la crise financière qui fait que la classe moyenne en subit toutes les conséquences et que les pauvres deviennent encore plus pauvres. Nous ferons tout pour ne pas augmenter les cotisations notamment en dialoguant pour ne pas subir une forte hausse du poisson. Bref, il faudra continuer à économiser, investir judicieusement et surtout ne pas vouloir dépenser plus que l'on ne gagne. Sur ce point, nous pouvons compter sur la gestion exemplaire de notre trésorière et nous tiendrons compte des recommandations des deux commissaires aux comptes qui ont été élus lors de l'Assemblée Générale. Ces deux personnes ne font pas partie du Conseil d'Administration, la loi sur l'eau l'imposant.

Suite aux élections de décembre 2008, le nouveau Conseil d'Administration a été élu pour 6 ans avec un Président et une Trésorière qui seront agréés par le Préfet en Mars 2009. Il leur appartiendra de continuer l'important travail entrepris depuis des années et de veiller attentivement à ce que l'Etat ne se désengage pas sur les projets échafaudés par l'Association.

Le Président de la Truite Mametzienne tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses membres pour le travail, la participation et l'engagement de chacun qui font qu'aujourd'hui la Truite Mametzienne est une très grande association reconnue dans toute la région et bien au-delà.

A la Municipalité, au Maire de Mametz, aux services administratifs, aux bénévoles, aux gardes, aux riverains, aux propriétaires, sans oublier le travail sérieux de M. et Mme CHARLET, dépositaire des cartes, des cotisations et des taxes,

BONNE ANNEE, BONNE SANTE.

Pour cette année 2009, le Nouveau Conseil d'Administration, le Bureau, le Président présentent à l'ensemble des Mametziennes et Mametziens, leurs meilleurs vœux.

Dans ces temps extrêmement difficiles, que joie, santé et bonheur rayonnent dans chaque foyer.

René MASCLET, Président

Tout savoir sur l'A.A.P.P.M.A. :

www.mametz.org



BATIFRANCE SERVICES

YANNICK BOGAERT

27 rue de la plaine 62120 MAMETZ

☎ 03.21.39.88.53

ELECTRICIEN

20 ans d'expériences

Dépannages, rénovations nouvelles installations, mise en conformité des tableaux électriques, rajout de prises, automatismes de portails, diagnostic de votre installation électrique...



Devis gratuits, délai rapide.



BINTJE CLUB

14 contour de l'Eglise 62120 MAMETZ

☎ 03.21.93.29.28



**PIZZAS, FRITES, PLATS CUISINÉS ;
TICKETS RESTAURANT ACCEPTÉS**

☒ D'avril à septembre ouvert jeudi, vendredi, samedi, dimanche et lundi de 18h30 à 22h

☒ De septembre à avril ouvert vendredi, samedi, dimanche de 18h30 à 22h



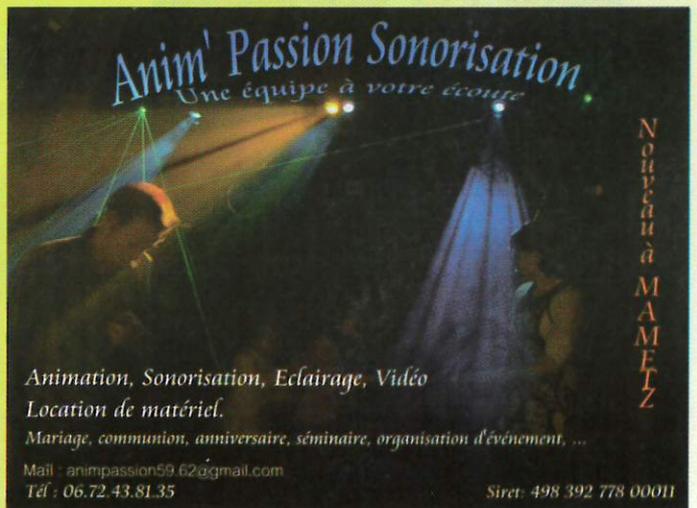
ANIM' PASSION SONORISATION

4 contour de l'Eglise 62120 MAMETZ

☎ 06.72.43.81.35

**ANIMATION, SONORISATION, ECLAIRAGE,
LOCATION**

Mariage, communion, anniversaire,
organisation d'événement



Animation, Sonorisation, Eclairage, Vidéo
Location de matériel.

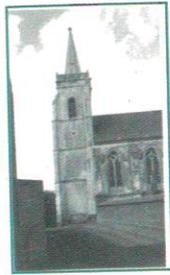
Mariage, communion, anniversaire, séminaire, organisation d'événement, ...

Mail : animpassion59.62@gmail.com

Tél : 06.72.43.81.35

Siret : 498 392 778 00011

Paroisse Ste Anne



Abbé Bruno DUBREUCQ

28 Place des Béguines
62120 AIRE-SUR-LA-LYS

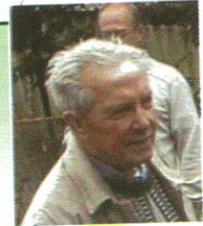
☎ 03.21.39.04.52

06.09.75.81.83

bruno.dubreucq@wanadoo.fr

N'hésitez pas à demander à
L'abbé Jean Sément (prêtre aîné associé)
une visite, notamment pour rencontrer
une personne âgée ou malade.

☎ 03.21.66.64.01

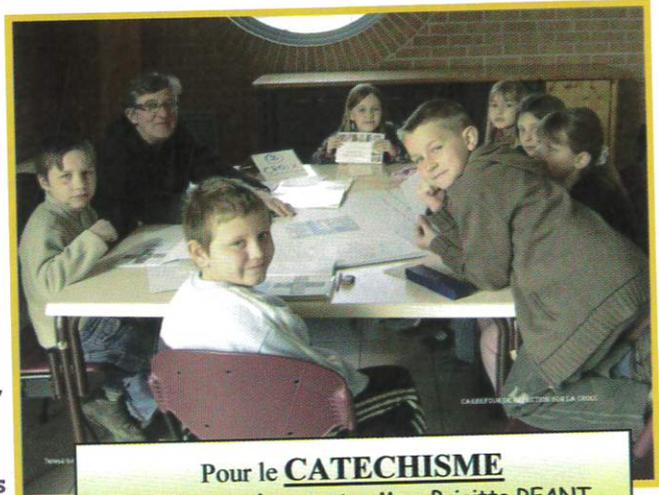


MESSE CHAQUE DIMANCHE À 9 H 45.
SE RÉFÉRER AU LIEN DISTRIBUÉ
GRATUITEMENT DANS VOTRE BOÎTE
AUX LETTRES

Depuis le 14 mars 2004, notre évêque a confié la charge de
la paroisse aux prêtres ainsi qu'à L'Equipe d'Animation Paroissiale,
celle-ci est composée de :

M. Michel Laloux, Crecques

Mmes Bernadette Géhéniaux et Francine Jubaru de Rebecques
Mmes Geneviève Gozet et Jacqueline Réant de Marthes.



Pour le **CATECHISME**

N'hésitez pas à contacter Mme Brigitte REANT
6 rue de la Chapelle à Marthes

☎ 03.21.95.63.59

Les **BAPTÊMES**

sont célébrés les 2e et 4e dimanches
à Aire-sur-la-Lys.

Préparation le 1er jeudi du mois à 20h30
au presbytère d'Aire-sur-la-Lys



Les **FUNERAILLES**

Une équipe de chrétiens formée
pour vous accompagner dans le deuil,
prépare avec vous la célébration.

Vous contactez :

Mme Marie-Paule YVAIN
105 Grand Rue à Mametz

☎ 03.21.93.17.78

Ainsi que le secrétariat paroissial.



**VOUS VOUS SENTEZ SEUL,
BESOIN DE PARLER...
N'HÉSITEZ PAS À VENIR.
THÉRÈSE VOUS ACCUEILLE
AUTOUR D'UN CAFÉ
CHAQUE VENDREDI MATIN.**

Pour les **MARIAGES**,
Vous contactez directement le secrétariat
paroissial au 28 Place des Béguines
à Aire-sur-la-Lys.

ACCUEIL - ECOUTE... À LA MAISON PAROISSIALE

28 Place des Béguines - ☎ 03.21.39.04.52

lundi : 15h-17h ; mardi : 9h-12h & 14h-17h30 ;

mercredi : 9h-12h & 14h-17h30 ; jeudi : 9h-12h & 14h-17h ;

vendredi : 9h30-12h & 14h-18h

UNE PAGE POUR VOUS AIDER A RETROUVER LE SOURIRE

Chers lecteurs, voilà exactement trente années que j'essaie, avec plus ou moins de bonheur, de vous aider à garder vivace le souvenir du passé communal et, je dois l'avouer, avec le sentiment d'intéresser plus les lecteurs qui vivent hors du village que vous-mêmes, gens de Mametz. Mais, un fait nouveau est intervenu: de nombreuses personnes rencontrées dans le courant des deux dernières années me disent « merci », ce qui ne manque pas de me surprendre, surtout quand elles ajoutent : « merci de nous faire rire ». Eh oui, les sottises publiées dans les derniers bulletins ont fait la joie de bien des gens affligés par la morosité ambiante attisée quotidiennement par les médias. Alors, il semble que je sois chargée d'une tâche d'utilité publique et puisque l'éditeur est d'accord, je vais essayer de vous faire faire « une pinte de bon sang » .

Ce qui suit m'a été inspiré par un petit article paru dans un journal canadien : l'auteur, anonyme, ne reculait ni devant le pléonasmisme ni la contrepèterie, ce qui, vu mes dispositions naturelles a fait « tilt », j'y ai associé mon goût pour tout ce qui tourne autour des mots, dont l'onomastique et l'ontologie et je n'ai pu résister à l'envie de sortir le morceau de bravoure qui suit et que je vous invite, avant toute condamnation, à lire et à relire (à voix haute éventuellement et muni d'un dictionnaire : ce sera ma contribution au programme des aides à l'Enseignement!).

L'action se passe dans un Monastère d'Hommes, à une époque, sinon lointaine, du moins assez éloignée pour qu'on ne parle pas encore de crise des vocations, ce qui explique le nombre de participants à cette journée. Tous doivent désormais avoir rejoint leur éternité, leur vengeance, s'il y a lieu, sera donc posthume.....

UN GRAND MALHEUR VIENT D'ARRIVER A L'ABBAYE

Mardi soir, pendant que le Père Abbé ; le Père LET de GROSEILLES donnait le salut, le Père TURBEZ est tombé inanimé dans les bras du Père ISCOPE. Remue-ménage général : on envoya chercher les médecins de l'Abbaye, le Père LINPIMPIN et le Père ITOINE qui aidés par le Père ICARDE et le Père ICARPE jugèrent que le cas était désespéré. On fit néanmoins appel au Père MANGANATE et au Père FUSION qui se révélèrent inopérants. Sous les yeux du Père SECUTEUR, le malade rendit son âme à Dieu. Tous les Révérends Pères pleuraient en particulier le Père CLUS qui perdait son meilleur soutien. Un seul se permettait un sourire, le Père FIDE ; quant au Père TURBATEUR, il essayait vainement de ramener le calme dans l'Assemblée avec le secours du Père PENDICULAIRE et du Père CUTTEUR ;

Le lendemain furent célébrées les funérailles en la Chapelle du Monastère. Chacun fut appelé par la voix des cloches animées par le Père SONNAGE qui, pour l'occasion reçut l'aide de « ANGES ELUS ». Comme il se doit, toute la congrégation devait être présente, conduite par le Père LET de GROSEILLES coiffé de sa mitre et portant sa crosse. Encadré par le Père ISTILLE et le Père ON, le Prélat attendait sur le parvis. On avait amené dans leurs fauteuils roulants les vétérans qui ne quittaient plus guère leur cellule en raison des inconvénients dus à l'âge : le Père SESPOILS, le Père DU et le Père IMEZ. Et même les aristocrates occupés à écrire la vie du roi Louis Ier étaient présents : le Père de GODASSES et le Père de CLAQUES.

Quelques Pères avaient fait le déplacement pour représenter leur Pays, le Père SAN, le Père ICLES et le Père SEPOLIS qui étaient en congrès en France. Le train avait amené du Midi le Père IGOR, le Père IGOURDIN et le Père IGUEUX alors que le Père ONNE et le Père ENCHIES étaient venus au volant de leur dedeuche.

La Messe, dite par le Père SEPHONE était animée par le Père GOLESE renforcé par le Père SIFFLEUR et le Père CUSSION. Le Père SONAGRATA, représentant de l'Ordre, arrivé d'Italie sur le tard se fit quand même remarquer. Le Père HOQUET était chargé de faire l'homélie et comme la chaire était en réparation, il se hissa, pour être vu de tous, sur les épaules du Père CHOIR. Mais, sur un signe du Père IFRASE, il fallut faire appel au Père MUTTEZ pour qu'il arrête sa péroraison. Rapidement, le Père CEPTEUR fit la quête avant de laisser la place au Père ORAISON qui termina l'Office.

Il y eut, à la sortie, une discussion sur le chemin à prendre pour se rendre au cimetière : le Père DREAU et le Père DRIX, auraient aimé prendre à travers champs mais nous étions en automne et le Père HOUX ainsi que le Père SESFEUILLES firent valoir qu'il y avait des risques d'embourbage tandis que le Père IPHRASE s'embrouillait dans ses explications. Comme d'habitude, le Père PLEXE hésitait, le Père SOREILLES se grattait la tête, les deux Pères HUQUES s'arrachaient le cheveux, le Père VERS, soutenu par le Père FIDE et le Père NICIEUX semaient le doute dans les esprits malgré la surveillance du Père SPICASSE : le Père IL de la division rodait. Et il y avait tous ceux venus d'ailleurs qui ne comprenaient rien : le Père SAN parlait peu le français, le Père IGOR, le Père IGOURDIN et le Père PIGNAN commençaient à perdre patience, d'autant que la pluie menaçait comme le redoutait le Père SPECTIVE, ce qui conduisit le Père EMPTOIRE à prendre d'autorité la route à la tête du cortège qu'il fit encadrer par le Père IPHERIQUE et le Père IMETRE.

Après que le Père SCHISTE eut refermé la sépulture creusée auparavant par le Père FORATEUR, le Père PETUEL et le Père MANENT dirent quelques mots sur l'Eternité. Le Père VENCHE et le Père CENEIGE déposèrent des fleurs en promettant au Père GOLA de faire des plantations. Et le Père MISSIONNAIRE renvoya tout le monde au Monastère sous la houlette du Père SEVERANT.

En chemin le Père DU fut retrouvé et on gagna le réfectoire pour prendre des forces : Le Père NOD et le Père IGNION n'étant pas de service, ce qui est fort compréhensible, c'est le Père SIL qui, avec l'aide du Père SONNEL se chargea du repas et le Père COLATEUR de la boisson. Quant au Père IODIQUE, il fut chargé de faire le compte-rendu de la cérémonie à la Presse locale après concertation avec le Père TINENT.

A la fin de cette journée chargée d'émotion, tous ces Père célibataires regagnèrent leurs cellules, accompagnés de la bénédiction du Père SEVERANCE, conscients d'avoir rempli à merveille la fonction liée à leur nom patronymique.

L'auteur de ces lignes espère ne pas encourir, une fois de plus, la mise au ban de la société et elle signe, n'appartenant pas à un Ordre Régulier : l'Abbé CASSINE de service

Alias : Marie-Thérèse DELMAIRE – 2008 -



Au Fil des jours...



VŒUX DU MAIRE - 5 janvier



REMISE DES PRIX « CONCOURS DES ILLUMINATIONS » - 9 février



ÉLECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS - 16 mars



ÉLECTION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION DES FÊTES - 11 avril



REMISE DE MÉDAILLE AUX DDEN - 25 avril



MÉDAILLÉS DU TRAVAIL - 4 mai



4 JOURS DE DUNKERQUE - 9 mai



RÉUNION A.D.S.L. - 16 mai



INAUGURATION LOCAUX DE L'E.S.M.R. - 6 juillet

Au Fil des jours...




FÊTE DE L'ÉCOLE - 21 juin



VUE DE LA SAUVAGINE - 10 juillet



DÉPART DE MME ROCHE - 1er juillet



REPAS DE L'ASSOCIATION DES FÊTES - 11 juillet



JEUX DU 14 JUILLET



JARDIN FLEURI - 11 juillet



RENTRÉE SCOLAIRE - 2 septembre



DUCASSE DE MARTHES - 7 septembre



MAISON FLEURIE - 18 juin



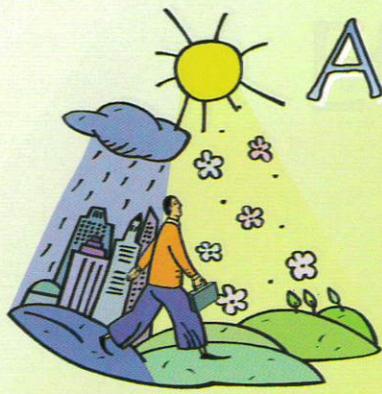
EXPOSITION PEINTURES - 7 septembre



RENCONTRE TANDEM - 13 septembre



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'E.S.M.R. - 13 juin



Au Fil des jours...

**NOCES D'OR
50 ANS DE MARIAGE
M. ET MME DUBOIS MICHEL
- 21 septembre**



**NOCES DE DIAMANT 60 ANS
DE MARIAGE
M. ET MME DURIEZ MARCEL
- 7 septembre**



REPAS DES AÎNÉS - 26 octobre



**VISITE DES AÎNÉS
(A.P.A.) -
11 octobre**



**VISITE DE
L'ENTREPRISE
BIALLAIS
- 11 octobre**



**RÉUNION
M.S.A. -
9 octobre**



**DUCASSE DE
MAMETZ -
14 septembre**



REMISE DES PRIX MAISONS FLEURIES - 24 octobre





Etat civil

Décès

Angèle JOLY veuve **MASSET**

Le 8 janvier à Mamez

88 ans

Hélène PENNE veuve **DENIS**

Le 8 janvier à Mamez

88 ans

Hélène BERNARD

Le 15 mars à Helfaut

87 ans

Roger DE SAINTE MAREVILLE

Le 21 mars à Helfaut

81 ans

Georgette GILLIOCQ veuve **GOZET**

Le 25 mars à Helfaut

86 ans

Serge POTTIER

Le 25 mars à Armentières

60 ans

Edith BLONDEL veuve **DUBOIS**

Le 14 mai à Bruay-la-Buissière

74 ans

Eveline FAUCON épouse **FAUQUEMBERGUE**

Le 19 juin à Helfaut

73 ans

Raphaël BLONDEL

Le 30 juillet à Mamez

94 ans

Jean DUPLOUY

Le 13 août à Helfaut

76 ans

Josiane GUSIEE épouse **CHARRET**

Le 19 août à Mamez

71 ans

Michel VERBREGUE

Le 22 octobre à Helfaut

74 ans

Bertha COCQUEMPOT veuve **VANTREPOTTE**

Le 27 octobre à Helfaut

86 ans

Marie-José COHEZ

Le 27 octobre à Lille

43 ans

Odyle DELBARRE veuve **DELANNOY**

Le 30 octobre à Aire-sur-la-Lys

93 ans

Victor OBIN

Le 3 novembre à Helfaut

70 ans

Olive LEROY veuve **LECIGNE**

Le 25 novembre à Mamez

91 ans

Marie-Cécile BRISBOUT épouse **PRUVOST**

Le 30 décembre à Mamez

76 ans



Etat civil

Ils sont nés en 2008...

Gwendoline DUFOSSÉ

Le 10 janvier à Beuvry
64 grand' rue



Nohan GAMAIN

Le 19 janvier à Blendecques
12 rue de la plaine



Florine DEWOLF

Le 26 janvier à Béthune
14 rue de la chapelle



Lalie QUESTE

Le 28 mars à Hazebrouck
20 rue de la place



Emma FACON

Le 28 avril à Blendecques
59 rue de choquart



Noémie ANDRIES

Le 6 mai à Hazebrouck
37A rue de la place



Océane LECIGNE

Le 25 mai à Blendecques
5 chemin des ruelles



Chloé DERNONCOURT

Le 4 juin à Blendecques
13 Place du rietz



Inès BETTE

Le 6 juin à Blendecques
3 rue de la chapelle



Ethan BECQUES

Le 25 juin à Blendecques
3 rue du stade



Maëlynn DECLERCK

Le 9 juillet à Blendecques
53 rue de choquart



Ombeline VITSE--LEROUX

Le 19 juillet à Blendecques
59 grand' rue



Sasha DUSAUSOY

Le 24 juillet à Hazebrouck
116 grand' rue



Lorenzo SCOTEE

Le 17 août à Blendecques
82D grand' rue



Eléonore DEBONDU

Le 20 août à Blendecques
36 rue de la place



Anaïs MASSART

Le 21 septembre
à Divion
181 grand' rue



Kylian VELGHE

Le 22 septembre à Béthune
216 grand' rue



Léa DUFOUR

Le 1 octobre à
Blendecques
220 grand' rue



Raphaël MACREL

Le 4 octobre à Blendecques
28 rue de la place



Chloé PITTAVINO

Le 8 octobre à Divion
32 rue du moulin



Emeline DELAHAYE

Le 2 novembre à
Blendecques
19Bis rue du stade



Zoé MONTAGNE

Le 7 novembre à
Blendecques
6 rue du 19 mars 1962



Luna CHAOUICHE

Le 12 décembre à
Blendecques
83 grand' rue



Bertille DESPREZ

Le 13 décembre à
Blendecques
17 rue des champs lambert



Grégoire MITHIEUX

Le 19 décembre à
Blendecques
8 chemin des grands rietz



Ils se sont mariés en 2008...

Thierry DARCHICOURT
& Nathalie HOUQUE le 19 avril



David DUTOMBOIS
& Valérie PARENT
le 10 mai



Maxime LETURGIE
& Julie MARICHEZ
le 24 mai



Thomas LALOUX &
Mélanie DEROSIAUX le 19 juillet



Adrien DELMOTE &
Murielle DELMOTTE
le 26 juillet



Christophe DHIU
& Isabelle JOETS
le 9 août



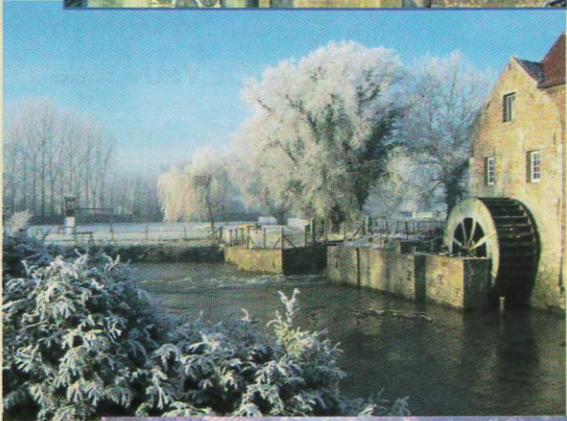
Philippe LEFORT &
Marie-Hélène DELEPOUVE
Le 23 août



Julien JAKUBOWSKI
& Élise DESCAMPS
le 18 octobre

"La Patrie c'est toutes les promenades que l'on peut faire à pied autour de son village."

Jules
RENARD





Calendrier des Fêtes

2009

JANVIER

Samedi 3	<i>Salle du Millénium</i>	VŒUX MUNICIPAUX à 19 heures
Samedi 10	<i>Local</i>	VERRE DE L'AMITIÉ de l'Association Canine de Mametz
Vendredi 23	<i>Mairie</i>	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz/Rebecques
Vendredi 30	<i>Local</i>	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Carabiniers de Mametz

FEVRIER

Samedi 7	<i>Salle du Millénium</i>	THÉÂTRE au profit du C.C.A.S. de Mametz
Samedi 21	<i>Salle du Millénium</i>	COUSCOUS de l'Association des Parents d'élèves

MARS

Samedi 7	<i>Salle du Millénium</i>	REPAS DANSANT des ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz/Rebecques
Mardi 10	<i>Salle du Millénium</i>	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Club du 3ème Âge
Dimanche 15	<i>Salle du Millénium</i>	CONGRÈS DÉPARTEMENTAL D L'A.A.P.M.A.
Jeudi 19		DÉPÔT DE GERBES au Monuments aux Morts de Mametz à 17 heures
Samedi 21	<i>Salle du Millénium</i>	REPAS des Carabiniers de Mametz
Samedi 28	<i>Salle du Millénium</i>	LOTO de l'E.S. Mametz/Rebecques

AVRIL

Samedi 4	<i>Salle du Millénium</i>	REPAS DANSANT Mametz Gym Form'
Samedi 11		RAID V.T.T. des Carabiniers de Mametz
Samedi 18	<i>Mairie</i>	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Association Canine de Mametz
Jeudi	<i>Salle de Rebecques</i>	COUSCOUS de l'E.S. Mametz/Rebecques

MAI

Dimanche 3

GEAI DE MAMETZ

TIR INTER SOCIÉTÉS des Carabiniers de Mametz

Salle du Millénium

REMISE DES DIPLÔMES aux médaillés du travail

Marthes

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE & DÉPÔT DE GERBES

Vendredi 8

Salle du Millénium

BANQUET du Club du 3ème Âge

Samedi 16

Jeudi 21

GEAI DE MARTHES

TIR INTER SOCIÉTÉS & REPAS CHAMPÊTRE des Carabiniers de Marthes

Vendredi 29

JOURNÉE DE PÊCHE de l'Amicale des Anciens Sapeurs-pompiers de Mametz

Dimanche 31

GEAI DE CRECQUES

TIR INTER SOCIÉTÉ des Carabiniers de Crecques

ANIMATIONS & REPAS par l'Association des Fêtes

JUIN

Dimanche 14

BROCANTE

Vendredi 19 *Stade A. Delannoy*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'E.S. Mametz/Rebecques

Samedi 20 *Salle du Millénium*

FÊTE DE L'ÉCOLE

Vendredi 26 *Mairie*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de Mametz Gym Form'

Dimanche 28 *Stade A. Delannoy*

TOURNOI DE SIXTE JULIEN ZOBEL



JUILLET

Samedi 4 *Stade A. Delannoy*

TOURNOI ANDRÉ DELANNOY de l'E.S. Mametz/Rebecques

Samedi 4 *Stade A. Delannoy*

FÊTE DU FOOTBALL de l'E.S. Mametz/Rebecques

& Dimanche 5

Lundi 13 *Salle du Millénium*

BAL POPULAIRE & FEU D'ARTIFICES

Mardi 14 *Salle du Millénium*

FÊTE NATIONALE & ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

AOÛT

Dimanche 9 *Stade A. Delannoy*

TOURNOI SENIOR A & B

Dimanche 30 *Stade A. Delannoy*

CONCOURS RÉGIONAL D'AGILITY

de l'Association Canine de Mametz



SEPTEMBRE

Dimanche 6

Rupro

Dimanche 13

Dimanche 20

Dimanche 27 *Salle du Millénium*

DUCASSE DE MARTHES

APÉRITIF & VENTE DE PÂTISSERIES par la Paroisse Ste Anne

DUCASSE DE MAMETZ

JOURNÉES DU PATRIMOINE

DUCASSE DE CRECQUES

EXPOSITION DE PEINTURES

OCTOBRE

Samedi 10 *Salle du Millénium*

Dimanche 25 *Salle du Millénium*

REPAS FAMILIAL de la Truite Mametzienne

REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE

NOVEMBRE

Samedi 7

Local

Salle du Millénium

Mercredi 11

Marthes

Rebecques

Samedi 21

Salle du Millénium

Vendredi 27

Mairie

Samedi 28

Salle du Millénium

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Carabiniers de Crecques

CONCERT MAMETZIK organisé par l'Association des Fêtes et Musikzac

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

REPAS des ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz/Rebecques

MOULES FRITES de l'E.S. Mametz/Rebecques

CALENDRIER DES FÊTES 2010

LOTO des Anciens Combattants

DECEMBRE

Samedi 5

Dimanche 6

Mardi 15

Jeudi 17

Samedi 19

Salle du Millénium

Salle du Millénium

Salle paroissiale

DÉPÔT DE GERBES AU MONUMENT AUX MORTS DE MAMETZ

BANQUET de l'Amicale des Anciens Sapeurs-pompiers de Mametz

GOÛTER DE NOËL du Club du 3ème Âge

ARBRE DE NOËL DE LA COMMUNE

LOTO & CONCOURS DE CARTES de l'E.S. Mametz/Rebecques

JANVIER 2010

Samedi 9

Salle du Millénium

VŒUX MUNICIPAUX à partir de 19 heures

